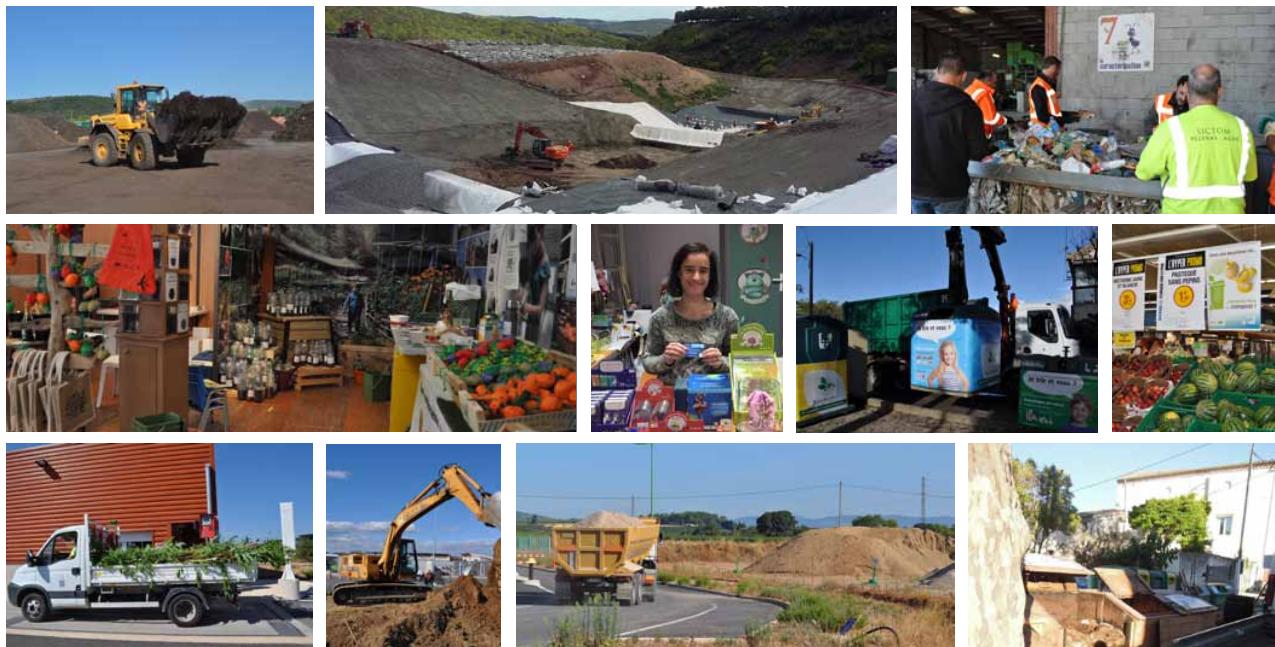


Syndicat Centre Hérault

Rapport Annuel 2016

sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers



Sommaire

Territoire et compétences du Syndicat Centre Hérault	p 4 et 5
L'année 2016 : les événements marquants	p 7 à 15
Les indicateurs techniques	p 17 à 31
Les indicateurs financiers	p 33 à 41
Annexes :	
Données sur les services	p 43 à 55
Les tarifs des produits et services	p 56
Les membres du Comité Syndical	p 57

Territoire et compétences du Syndicat Centre Hérault

SYNDICAT
CENTRE HERAULT

Syndicat Centre Hérault

SYNDICAT
CLERMONTAIS

Syndicat
Lodévois & Larzac

Syndicat
VALLEE DE L'HERAULT

www.syndicat-centre-herault.org



www.clermontais.com

www.lodevois-larzac.fr

www.cc-vallee-herault.fr

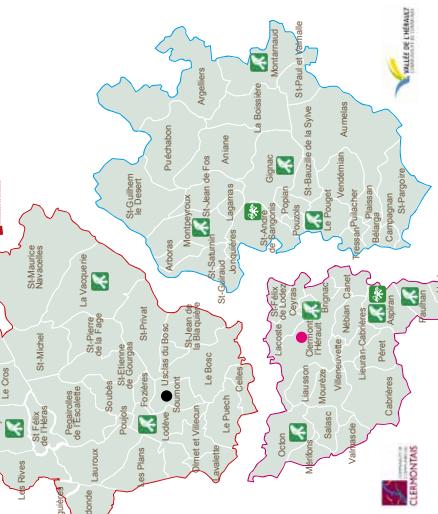
Le Syndicat Centre Hérault (SCH) est né de la collaboration de trois structures intercommunales : la Communauté de Communes du Clermontais, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et la Communauté de Communes Lodévois et Larzac. Depuis 1998, elles lui ont confié la compétence « traitement des déchets ménagers » pour assurer un service commun et adapté au territoire.

La compétence « collecte des ordures ménagères » reste du domaine des Communautés de Communes.

Le Syndicat Centre Hérault : 3 collectivités pour 1 service commun

Le Syndicat Centre Hérault (SCH) compte 76 communes et 77 160 habitants* sur une superficie représentant 20 % du département de l'Hérault dans un secteur semi-urbain et rural.

- Clermontais (26 049 hab.)
- Vallée de l'Hérault (36 236 hab.)
- Lodévois et Larzac (14 875 hab.)



- ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux)
- Ressourcerie cœur d'Hérault

* source INSEE au 1er janvier 2016 - population totale (population municipale + population communale)

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 4

Une double compétence : le tri et le traitement des déchets

Le tri des déchets : la collecte en apport volontaire

Le SCH gère 323 « Points Tri » dans les communes. Ce sont des points d'apports volontaires composés de colonnes à verre, colonnes à papier et colonnes à emballages ménagers recyclables.

Il assure le fonctionnement de 10 déchèteries fixes et une déchèterie mobile pour le dépôt des déchets volumineux (dont encombrants) et des déchets toxiques.



Gestion et Exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

Gestion des déchets, production et vente de compost



Gestion des déchets, production et vente de compost

Le traitement des déchets

Le SCH gère les déchets ménagers du territoire selon une logique multi-filières, c'est à dire en fonction de la nature des déchets : recyclables, fermentescibles et non valorisables.

Le SCH achemine les déchets recyclables, collectés en apport volontaire aux points tri et en déchèterie vers les filières appropriées. Ainsi le verre, les papiers-journaux-magazines, les emballages ménagers recyclables, le carton et les métaux seront réintroduits dans un cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière première.

Le SCH compose les biodéchets et les déchets verts sur la plateforme de compostage située à Aspiran. Il produit des composts de qualité, certifiés depuis 2006 « Matières fertilisantes et supports de culture en bio », ainsi qu'un bois de paillage. Depuis 2009, un site de recyclage pour les inertes permet de valoriser les gravats par concassage pour en faire des granulats de calibres différents. Ces produits sont commercialisés auprès des professionnels et des particuliers.

Le SCH traite par enfouissement les déchets résiduels (déchets ultimes non valorisables) sur l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) gérée en régie.

La plateforme de compostage est un site pédo-gogique qui attire des visiteurs spécialistes ou néophytes, de France et de l'étranger. L'ISDND est également une vitrine du SCH et accueille régulièrement des visiteurs.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 5



Le traitement par enfouissement
à l'ISDND du SCH

Nos certifications

L'année 2016 Les événements marquants



Renforcer le lien avec les communes

En 2016, le SCH a souhaité mobiliser les élus du territoire. Le Président et le Directeur Général des Services sont allés à leur rencontre en se déplaçant dans les communes afin de leur rappeler les enjeux de la gestion des déchets. Ils leur ont présenté les grandes orientations et les pistes d'actions. L'accueil et l'intérêt manifesté par les personnes présentes ont confirmé ce besoin de rencontrer les élus de proximité.

La richesse des questions et des échanges vont alimenter la suite de la réflexion concernant la mise en place du projet du SCH pour les 15 prochaines années.

Pour cela, il est important que l'échelon communal reste impliqué aux côtés de la Communauté de Communes et du SCH dans ce projet à bâtir conjointement. Il a donc été demandé aux communes de nommer un référent communal « Déchets et Economie Circulaire ».

L'objectif est multiple : resserrer les liens avec les communes, enrichir le diagnostic et la stratégie par la vision des élus des communes du territoire, promouvoir le service Déchets qui est assuré sur le territoire et également faciliter la concertation.

Grâce à l'identification de ces interlocuteurs privilégiés, les échanges entre le SCH et les communes seront facilités.



Les travaux du 3^e et dernier casier de l'ISDND



Le procédé Géotube : une technique de filtrage et de déshydratation

ISDND : une année de grands travaux

Commission de suivi du site

Début juin, Magali Caumon, la sous-préfète de Lodève, a visité l'ISDND, en vue de la commission de suivi du site le 6 juin 2016. La préfecture, la DREAL, le SDSI, les mairies de Soumont et de Lodève, le SCH et les associations de riverains étaient présents. Cette réunion d'échanges annuelle s'est bien déroulée. Parmi les remarques faites : bien bâcher les bennes et faire des efforts sur les envols.

3^e casier opérationnel

Les travaux du 3^e casier se sont terminés en juillet 2016 et plusieurs échanges avec la DREAL ont suivi au cours de l'hiver.

Composé de 4 alvéoles, il peut contenir à l'heure actuelle près de 305 900 m³ de déchets soit le remplissage de 122 piscines olympiques. Le 2^e casier en fin d'exploitation avait une capacité de 160 000 m³. Ce nouveau casier a transformé complètement la topographie du site avec la création de nouvelles pistes, d'un second accès au site et d'un grand bassin de eaux pluviales. La mise en service a eu lieu le 5 avril 2017.

Le procédé géotube® passe à la phase industrielle

Après de nombreux tests en laboratoire, puis sur site, le SCH utilise le procédé de la coagulation-flocculation et du géotube® pour traiter les concentrats de la station d'épuration de l'ISDND.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 7

Les concentrats sont les matières restantes après la filtration des lixiviats (jus de déchets). Le procédé de coagulation-flocculation permet de séparer physiquement l'eau et les polluants. Il est utilisé dans un géotube® (sacs en géomembranes aux pores minuscules) dans lequel les concentrats ont été insérés. L'eau s'écoule petit à petit et les polluants contenus dans les concentrats restent piégés à l'intérieur du géotube®. Une fois pleins et bien étouffés, ils seront envois à l'ISDND. Mis en place le 7 juillet, ce procédé a permis de traiter 194 m³ de concentrats en 2016.

Cette nouvelle technique remplace le charbon actif qui est très coûteux, avec une faible durée de vie.

Que reste-t-il dans nos bacs gris ? Les résultats de la caractérisation

La caractérisation permet d'évaluer la quantité des différentes matières contenues dans un gisement donné issu des déchets ménagers.

Connaitre la composition des déchets ménagers dans les bacs gris est un élément clé pour orienter la politique de la gestion des déchets. Cela permet de cibler des actions de prévention, d'optimiser les techniques de valorisation et de traitement, mais également d'aider aux choix techniques et organisationnels locaux.

Une campagne lancée au niveau national

Dans le cadre du Plan national de prévention de la production de déchets, le ministère de l'Ecologie a confié à l'ADEME la réalisation de la deuxième

campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés, la première datant de 1993. Le SCH a participé à cette campagne en réalisant la caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR) et celle des papiers. Il a suivi la méthodologie MODECOM de l'ADEME qui permet une homogénéisation des résultats. En effet, le protocole précise le prélèvement de plusieurs échantillons par zone géographique et en fonction de l'habitat. Le SCH a réalisé la campagne en 2 phases : en décembre 2015 puis fin juin 2016.

Résultats de la caractérisation sur notre territoire

Le SCH enregistre 208 kg d'OMR par habitant en 2015, résultat bien en-dessous de la moyenne nationale de 2013 (268 kg/hab.) et départementale de 2015 (288 kg/hab.).

54% du contenu des OMR sont potentiellement valorisables (112 kg/hab./an) et 38% potentiellement évitables (78 kg/hab./an).

La part de déchets fermentescibles (déchets de cuisine, produits alimentaires non consommés et déchets verts) représente 25 % dans les bacs gris, soit 52 kg par habitant. Bien qu'en légère hausse par rapport à 2007, elle reste plus faible que la moyenne nationale.

Les papiers et cartons, 100% recyclables, représentent 16 % des bacs gris, soit 30 kg par habitant.

Nos pistes d'amélioration



Résultats de la caractérisation

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 8

62 kg par habitant de déchets présents dans les OMR pourraient être valorisés s'ils étaient déposés dans les points tri du territoire.

49 kg par habitant de déchets présents dans les OMR pourraient être captés par la collecte des fermentescibles existante sur le territoire.

Améliorer le service en déchèterie

Agrandissement de la déchèterie de Gignac

Poursuite du programme de réhabilitation des déchèteries : agrandissement de celle d'Aniane



Depuis 2 ans, le service déchèterie se réorganise autour d'un programme de réhabilitation pour offrir un service rationnel, performant et sécurisé aux habitants et répondre aux évolutions réglementaires et environnementales.

Après la déchèterie de Montarnaud en 2015, le programme de réhabilitation se poursuit avec le réaménagement et l'agrandissement de la déchèterie de Gignac. Débutées en mars, les travaux ont modifié l'organisation de la déchèterie pour assurer un service pendant le chantier. Elle a tout de même fermé ses portes pendant une semaine en avril pour les finitions. Sa superficie d'exploitation est passée de 3 600 m² à 4 900 m². La capacité d'accueil des déchets est augmentée et la circulation plus fluide pour les usagers et les services techniques. Le succès est au rendez-vous puisqu'une hausse de la fréquentation a été remarquée !

Une communication auprès des usagers pour accompagner la fermeture de la déchèterie d'Aniane



Collectivité pilote : la collecte du polystyrène en déchèterie

Toujours dans le cadre du programme de réhabilitation des déchèteries, le maillage du réseau a été repris dans son ensemble en tenant compte des distances parcourues par les usagers, de l'accessibilité, des mutualisations d'équipements, ainsi que des coûts de fonctionnement et d'investissement. C'est ainsi que, faisant suite aux travaux de Gignac, la déchèterie d'Aniane a fermé définitivement ses portes le 1^{er} septembre 2016.

De nouvelles filières de valorisation

Depuis 2010, le réseau des déchèteries est passé de 10 flux de déchets à 21 aujourd'hui. Et ce n'est pas fini... L'ouverture d'autres filières est actuellement mise à l'étude afin de pousser la valorisation encore plus loin. En 2016, deux nouvelles filières ont vu le jour au sein du réseau : le polystyrène et le bois non traité. En effet, la collecte du polystyrène est en place depuis le début de l'année dans les déchèteries d'Aspiran, Clermont, Gignac et Montarnaud. Répondant à un appel à projet de l'ADEME, Véolia a choisi le SCH comme collectivité pilote. A cause des envois, le polystyrène doit être collecté et conditionné en sac. Véolia fournit les porte-sacs et collecte les bennes. En 2016, 92 bennes ont été collectées. Cela représente 2 760 m³ de polystyrène détournés des encombrants et donc de l'enfouissement ! Le centre de tri, situé à Montpellier, est doté d'une presse polystyrène qui permet d'augmenter la densité de cette matière 100% recyclable et de faciliter son stockage et son transport. Après son traitement (broyage - moulage - compactage), la matière peut être réutilisée comme béton allégé, plaque d'isolation ou encore comme nouveaux produits en polystyrène.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 9

Depuis septembre, la filière de valorisation du bois non traité de classe A est opérationnelle dans les déchèteries de Gignac et de Montarnaud et sera présente dans la nouvelle d'Aspiran. Cette mise en place traduit la volonté du SCH de mieux maîtriser la filière bois et se fait dans le cadre d'une réflexion globale sur la valorisation des déchets en combustibles. Sur 4 mois (septembre-décembre), 73 tonnes ont ainsi pu être collectées pour être valorisées sur la plateforme de valorisation de Véolia à Pignan. Ce bois est ensuite broyé par un appareil de forte puissance puis compacté en plaquettes (ou briquettes) destinées à alimenter des installations de chauffage.

Vers une optimisation de la collecte

Développement de la collecte textile

La collecte du textile, déjà en place en déchèterie, s'est déployée en 2016 sur l'espace public en concertation avec les communes. Elle est organisée sous forme de secteurs. Le premier secteur, opérationnel depuis le mois de mai, regroupe Aspiran, Nébian, Ceyras et Canet. Le 2^e secteur, mis en place en septembre, concerne des communes entre Paulhan et Pouzols. La collecte est effectuée par le SCH, qui transporte le textile dans les locaux de l'entreprise Feuille d'Erable, chargée de le trier et l'ensacher, avant qu'il soit repris par la société Gobetex.

Coordination de l'étude d'optimisation des collectes des Communautés de Communes

Le SCH et les Communautés de Communes ont

lancé une étude d'optimisation de la collecte. Pour mener à bien cette mission, le SCH a lancé une consultation et a retenu un groupement de trois prestataires : le bureau d'étude Awiplan, la société Ecobox, spécialisée dans la géolocalisation et Lydia Morlot, consultante dans la gestion des déchets. Les objectifs affichés de cette mission sont d'une part d'optimiser les tournées de collecte existantes pour chacune des Communautés de Communes et d'autre part d'améliorer les performances de collecte des biodéchets tout en maîtrisant les couts. Le travail actuel a permis de proposer aux élus différents scénarii : d'une simple révision des circuits de collecte à la mise en place d'une tarification incitative avec réduction des fréquences. Les élus devront se positionner en 2017.

Étude d'optimisation de la collecte des points tri

Les points tri font partie intégrante du travail d'analyse de l'étude précitée. Il s'agit d'étudier la cohérence des implantations en prenant en compte les contraintes propres à la collecte des points tri et la complémentarité avec la collecte assurée par les Communautés de Communes pour atteindre les objectifs généraux de l'étude. Un premier diagnostic a fait apparaître que le maillage des points tri est trop faible sur certaines communes. Le SCH prévoit donc de rencontrer les communes sous dotées en 2017 pour déployer de nouveaux points tri.

Étude d'optimisation de la collecte des Communautés de Communes

Démarche Qualité Sécurité Environnement

Mise en place d'un CHSCT

En 2016, le SCH a mis en place un CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Constitué dans tous les établissements employant au moins 50 salariés, le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Composé des représentants du personnel, de la direction, du responsable des ressources humaines et de l'assistante de prévention, le CHSCT a pour objectif :

- l'analyser des conditions de travail et des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les salariés ;
- la vérification, par des inspections et des enquêtes, du respect des prescriptions législatives et réglementaires et de la mise en œuvre des mesures de prévention préconisées ;
- le développement de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information.

- l'analyse des circonstances et des causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles ou à caractère professionnel, par le biais d'enquêtes.

En 2016, huit groupes de travail ont travaillé sur différents thèmes : les EPI, les conditions de



Normes ISO : passage aux versions 2015

Mise en place d'un CHSCT

travail à la déchèterie de Clermont l'Hérault, les accidents du travail, ... Leur rôle est également de faire remonter les inquiétudes et les propositions d'amélioration au CHSCT.

Normes ISO : amorce du passage aux versions 2015

Le SCH est engagé dans une démarche de certification pour les normes ISO 9001 et ISO 14001. Celles-ci ont été révisées et une nouvelle version s'imposera à tous dici septembre 2018. Le SCH a choisi d'amorcer le passage aux versions 2015 des normes lors de l'audit de renouvellement de 2017.

La nouvelle version 2015, qui colle davantage à la réalité du terrain, accorde une place plus importante à l'approche par les risques et prend en compte les enjeux internes et externes auxquels est exposé le syndicat.

Ce travail a demandé d'impliquer tous les responsables de service afin de répondre aux nouvelles exigences. Les audits internes ont été réalisés selon les versions 2015 des normes.

Dématerrialisation des pièces comptables : la première étape

Effective au SCH depuis le 1er février 2016, la dématérialisation des pièces comptables est une obligation réglementaire. Elle a pour but de faciliter les échanges entre le SCH et le Centre des Finances Publiques (CFP) pour payer les dépenses et encasser les recettes. Les mandats, les titres, les bordereaux et leurs pièces justificatives de prévention et d'information.

- l'analyse des circonstances et des causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles ou à caractère professionnel, par le biais d'enquêtes.

En 2016, huit groupes de travail ont travaillé sur différents thèmes : les EPI, les conditions de

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 11



La dématérialisation des pièces comptables : une obligation réglementaire



Habilage des colonnes de tri : la culpabilité à St-Félix-de-Lodez



Habilage des colonnes de tri : la joie à Aspiran



Le sac compostable à l'essai pour remplacer le sac plastique

suscitent une émotion particulière, comme la joie, la tristesse, la fierté ou la culpabilité. Les photos ont été testées par des étudiants en laboratoire, puis sur des bâches qui ont habillé des colonnes de tri sur le territoire, ainsi que sur des dépliants distribués en boîtes aux lettres.

Afin d'évaluer concrètement l'impact de cette campagne et savoir quelle émotion a le plus d'influence sur le pesage des déchets collectés sur les différentes communes concernées avant l'installation des bâches puis pendant la campagne. Une enquête téléphonique a également eu lieu auprès des habitants afin de recueillir leur ressentir.

Tous ces éléments ont permis de dégager les résultats suivants : une légère augmentation de la quantité collectée pour les visuels avec l'émotion positive mais surtout un sentiment plus favorable au tri avec cette émotion.

L'habillage des colonnes avec ces bâches colorées a également permis d'améliorer la perception des points tri et de gagner en propriété de la voirie (moins de dépôts au sol).

A terme, cette campagne de communication reliant tri des déchets et émotion positive doit être déployée sur l'ensemble du territoire.

La fin des sacs plastiques le 1er juillet 2016 :

le SCH marque les esprits !

Le SCH a créé une dynamique territoriale et nationale en mobilisant différents acteurs sur la loi de transition énergétique concernant la fin des sacs

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 12

plastiques.

Une présence dans les rayons fruits et légumes

En juin, le SCH a déployé pour la seconde fois campagne d'affichage "Dans une 2^e vie, j'aimerais être du compost" dans les rayons fruits et légumes des supermarchés du territoire. Il a été territoire pilote pour un test grandeur nature de remplacement des sacs plastiques dans les rayons fruits et légumes par des sacs compostables. La campagne a été reprise au niveau national par les membres du réseau Compostplus.



Relance de la campagne d'affichage pour promouvoir la collecte des biodéchets

71 commerçants engagés pour un territoire "zéro déchet zéro gaspillage"

Conscient que les commerçants sont des acteurs clés pour faire évoluer les habitudes de consommation, le SCH les a invités à signer une charte pour favoriser les pratiques éco-responsables.

71 commerçants se sont engagés en signant une charte « Commerçant Zéro Déchet Zéro Gas-pillage » en juin 2016. Celle-ci fait le point sur leurs pratiques actuelles et les engage à faire de nouveaux gestes simples pour réduire leurs déchets et ainsi éviter le gaspillage.

Ces commerçants doivent notamment respecter la loi en ne distribuant plus de sacs en plastique à usage unique. A cette occasion, et pour les aider à sensibiliser leurs clients, le SCH leur a fourni des sacs réutilisables, à donner à leurs clients en les sensibilisant sur ce changement de consommation.



Reconnaissance nationale de l'action du Syndicat Centre Hérault invitée par Ségolène Royal

La principale difficulté rencontrée est d'instaurer une habitude. Face à cet enjeu, le réseau des commerçants ZDZG et le SCH ont mis en place un jeu concours, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. Le but pour les clients était de faire tamponner leur carte « zéro déchet » chez les commerçants participants, munis d'un sac réutilisable. Ceux ayant remis leur carte avec le plus de coups de tampon avaient une chance d'être tirés au sort pour remporter des lots offerts par le SCH et les Communautés de Communes du Clermontais, du Lodévois et Lanzac et de la Vallée de l'Hérault.

Ce jeu-concours, dont l'objectif était d'ancrer de bonnes habitudes de consommation, s'accompagne d'une affiche pérenne qui restera présente sur les vitrines des commerces : « Pour vos courses, ayez le sens de l'équilibre ou un sac réutilisable ».

Une campagne de communication a été réalisée avec la production de 3 films de présentation de commerçants motivés, une page Facebook, des spots radio et des annonces presse.

Le SCH invité par Ségolène Royal

Le SCH a été invité à témoigner de son action à la conférence de presse du ministère de l'environnement le 28 juin à Paris.

Succès à la Foire de Gignac

Le Syndicat Centre Hérault était présent pour la première fois sur la Foire Expo de Gignac les 4 et 5 juin, qui, avec ses 10 000 visiteurs par an, est

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 13

% de nos déchets sont compostables, soit environ 100 kilos par an et par habitant.

En 2016, le SCH a installé 5 aires de compostage partagé : 4 en camping et 1 à Villeneuve, à proximité des jardins partagés. Le territoire compte désormais 14 sites et bien d'autres à venir.

Ces équipements collectifs, pratiques, solides et esthétiques, permettent de composter en dehors de chez soi. Ils sont entretenus par des bénévoles et suivis par un maître-composteur de l'association partenaire Terre en Partage. Ils sont composés de trois bacs : le premier, pour les déchets de cuisine, le deuxième, pour les copeaux de bois, à ajouter au déchet à chaque apport et le troisième, pour le compost en maturation.

La promotion des filières biodéchets

Voyages d'études en Flandre

Organisé par le réseau Compostplus avec Zero Waste France, ce voyage a réuni près d'une cinquantaine d'élus et de techniciens dont 8 personnes du SCH.

Le programme a permis en trois jours de donner à chacun un bon aperçu de l'organisation des filières organiques flamandes. Un élément majeur du contexte régional est l'espace limité de valorisation des produits organiques au regard des tonnes de matières issues de l'élevage, des industries agroalimentaires et des collectivités. Pour trouver des débouchées, la concurrence entre les produits impose un important travail sur la qualité et la diversification, ainsi que le développement de modes de

Développement du compostage partagé

Dans le cadre du projet de territoire ZDZG, le SCH met en place des actions pour dynamiser le tri des déchets de cuisine avec l'installation de composteurs partagés dans des lieux adaptés. En effet, pour atteindre les objectifs de réduction des déchets fixés par le Ministère de l'environnement (- 10% en 2020), le compostage des déchets de cuisine est un enjeu majeur puisque près de 30



Foire expo de Gignac : sensibilisation à l'utilisation du sac réutilisable
Compostage partagé : inauguration du site de Villeneuve

traitement innovants.



La Flandre belge privilégie la prévention et la valorisation



6^e Journées Territoires & Biodéchets
organisé par le Réseau Compostplus



Interventions du Syndicat Centre Hérault au 6^e Journées Territoires & Biodéchets

ensemble sur les conditions du développement du tri à la source des biodéchets. Comment généraliser ? Comment évaluer la performance du tri ? Des visites de terrain évalueront la performance proposées. Le Syndicat Centre Hérault a participé activement à cette manifestation en animant deux ateliers et en apportant son témoignage, notamment sur le test sur la granulation du compost.

Un événement Zéro Déchet : Compostplus et le SMICTOM des Pays de Vilaine, ont voulu être exemplaires en terme de production de déchets. De nombreuses mesures ont été mises en place : location de ménubies à la Ressourcerie, suppression de la vaisselle jetable et service en vrac, ...). Grâce à ces mesures, seulement 3,8 kg de déchets résiduels ont été produits en deux jours. exemplaires en terme de production de déchets.



réseau Compostplus



SMICTOM des Pays de Vilaine

En Flandre belge, la prévention et la valorisation sont la priorité. Le taux de valorisation atteint les 71%. L'importance du compostage de proximité : 58% de la population engagés, et sa complémentarité avec la collecte séparée des biodéchets : environ 65% de la population desservie. La prévention étant la priorité, les usagers sont fortement incités à valoriser chez eux ce qui peut l'être: l'apport de déchets en déchèterie est donc rendu payant alors que les apports de DDS ou de D3E sont gratuits.

Afin de favoriser l'implication des citoyens, un réseau régional de maîtres composteurs bénévoles a été mis en place depuis 1998 dans le but de développer le compostage de proximité.

6^e Journées Territoires & Biodéchets

Les 6^e Journées Territoires & Biodéchets se sont déroulées en novembre à Guichen, en Bretagne, sur le territoire du SMICTOM des Pays de Vilaine. Près de 170 visiteurs (dont 6 du SCH) étaient présents. La participation toujours croissante à cette manifestation marque l'intérêt grandissant pour la filière biodéchet.

Ces Journées auront notamment été marquées par l'allocution vidéo de la secrétaire d'Etat en charge de la biodiversité ainsi que la vidéo de soutien de l'adjoint à la mairie de Paris, en charge de la propriété et du traitement des déchets.

Organisées dans un objectif de partage et d'information, les acteurs se sont réunis pour réfléchir

Les indicateurs techniques

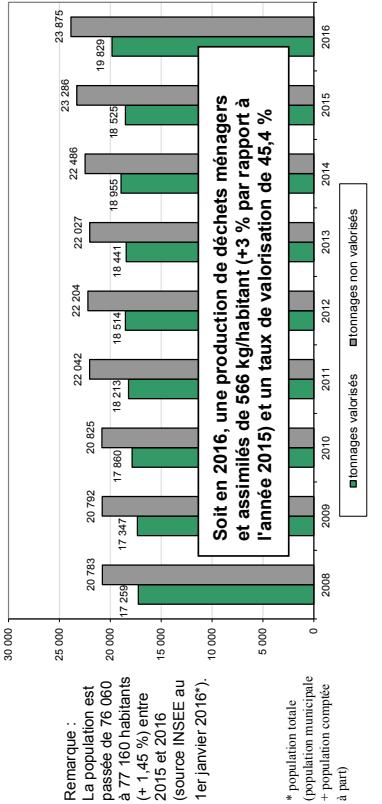
En 2016, le taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés est de 45,4%.

En matière de tri et traitement des déchets, le SCH s'inscrit dans une démarche globale et intégrée. En 2016, les quantités de déchets ménagers et assimilés valorisés par compostage ou recyclage représentent 45,4 % des déchets ménagers produits sur le territoire. Ce taux de valorisation est stable depuis une dizaine d'années.

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, donne des objectifs beaucoup plus ambitieux et difficiles à atteindre :

- **il faudra passer d'un taux de valorisation de 45 % à 55 % d'ici 2020, soit 3 700 tonnes de plus à valoriser (304kg/hab an contre 257 kg en 2016)**
- **puis à 65 % en 2025, soit 7 800 tonnes de plus (360 kg/an/hab contre 257 kg en 2015).**

Les tonnages valorisés et non valorisés de 2008 à 2016



Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 17

La production de déchets ménagers en kg par habitant (hors déblais et gravats)

Sous l'angle de la prévention

En matière de prévention, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte vise à réduire notre production de 10 % en 2020 sur la base de 2010 (569 kg/an/hab), soit arriver à 512 kg/an/hab.

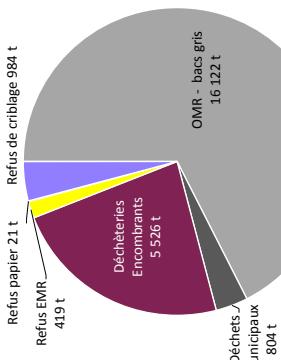
En 2016, les déchets ménagers produits sont de 566 kg/an/hab. Le SCH enregistre une hausse de la production de ces déchets ménagers de 16 kg par habitant, soit une hausse de 7 %, principalement sur les déchets occasionnels collectés en déchèterie (déchets verts, mobilier). La production d'ordures ménagères reste stable à 321 kg/an/hab.

Un effort de 54 kg de déchets en moins par habitant reste à faire.

Les objectifs visent également à réduire les déchets enfoisés. En 2016, ils représentent 296 kg/an/hab. Sur la base de l'année 2010, ils devront baisser de 30 % en 2020 pour atteindre 214 kg/an/hab, puis de 50 % en 2025 pour arriver à 153 kg/an/hab.

On estime que 11, 3 kg/habitant sont évités par le compostage individuel.

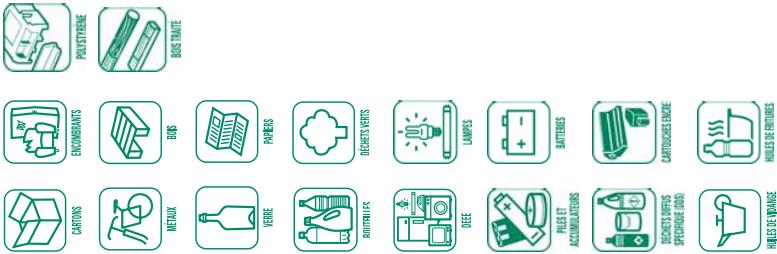
de déchets ménagers non valorisés
23 875 tonnes



Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 18

Les opérations de collecte

Déchets pouvant être déposés dans les déchèteries centrales :



La collecte sélective à la source des bacs verts et des bacs gris est assurée par la Communauté de Communes du Clermontais, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault et la Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

La collecte sélective par apport volontaire (déchèteries et points tri) des autres déchets ménagers et déchets ménagers assimilés (c'est à dire les déchets des commerçants, artisans ou services comparables aux déchets ménagers) est assurée par le SCH.

Les demandes de bacs sont centralisées par le SCH, en collaboration avec les Communautés de Communes et les Communes.

En 2016

Près de 1 927 foyers ou professionnels ont été nouvellement équipés en bacs et près de 1 692 changements ou compléments de bacs ont été effectués.

Les déchèteries (au 31/12/2016)

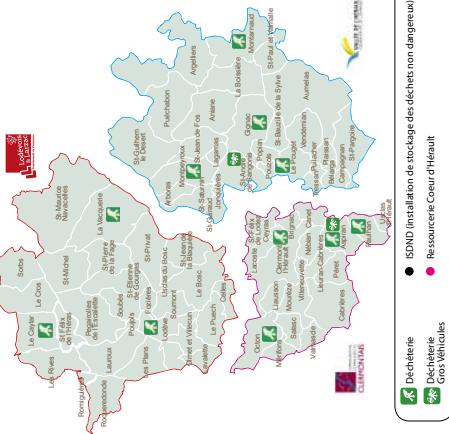
- 5 déchèteries centrales : Aspiran, Clermont l'Hérault, Gignac, Montarnaud et Lodève.
- 5 déchèteries secondaires : Le Caylar, Le Pouget, Octon, Montpeyroux, Paulhan.
- 2 déchèteries Gros Véhicules : Aspiran et St-André-de-Sangonis.
- 1 déchèterie mobile : La Vacquerie.

En 2016

- La déchèterie d'Aniane a fermé définitivement ses portes le 1^{er} septembre, dans le cadre du programme de réhabilitation des déchèteries.

(A lire dans Évènements marquants p. 9)

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 19



Les points tri : verre + papier + emballages ménagers recyclables

Le SCH gère les colonnes des 323 points tri : il suit régulièrement le taux de remplissage des colonnes et organise le service de collecte en conséquence. Il aménage notamment les tournées lors de la saison estivale.

La fréquence des collectes des points tri

Produit	Population	< 200	200 à 1000	> 1000
Verre		sur appel	1 fois par quinzaine	1 fois par semaine
Papier		sur appel	1 fois par quinzaine	1 fois par semaine
Emballages Ménagers Recyclables (EMR)		sur appel	1 fois par semaine	2 fois par semaine

En 2016

7 colonnes ont été incendiées contre 9 en 2014 et en 2015. Chaque remplacement coûte 1 500 €. Sur les points sensibles, elles sont remplacées par des colonnes antifeu. début 2017.



Point Tri du SCH



La collecte par apport volontaire



Site d'accueil pour les ineries à Aspiran

Evolutions prévisibles

Dans le cadre de la rationalisation du maillage des déchèteries, le SCH a programmé la fermeture de la déchèterie de Paulhan une fois que la déchèterie d'Aspiran sera réhabilitée, début 2017.



Les professionnels signent une convention pour un accès en déchèterie classique



Le pont bascule de la déchèterie Gros Véhicules à Saint André de Sangonis

Déchets des professionnels

Les ordures ménagères et assimilées

Les professionnels peuvent bénéficier du service de collecte assuré par les Communautés de Communes sous certaines conditions (limitation du volume des bacs des déchets résiduels et respect des consignes de tri appliquées aux particuliers). La dotation en bacs est définie, en concertation, avec la structure de collecte concernée et le SCH.

L'accès aux déchèteries classiques pour les professionnels fait l'objet d'une convention.

Les déchets d'activités

Les déchets d'activités des professionnels sont accueillis sur deux sites dédiés : les déchèteries "Gros Véhicules" d'Aspiran et de Saint-André-de-Sangonis. Les apports sont facturés selon la grille des tarifs de dépôts d'inertes (cf. annexe p.20) après une ouverture de compte.

En 2016

Fin 2016, 812 professionnels avaient signé la convention d'accès aux déchèteries classiques.

En 2016, les déchèteries "Gros Véhicules" ont comptabilisé 5 094 apports d'inertes soit un total de 4 354 tonnes et 2 218 apports de végétaux soit un total de 1 108 tonnes.



Le pont bascule de la déchèterie Gros Véhicules à Saint André de Sangonis

Les opérations de traitement : le recyclage matière

Les Points tri :

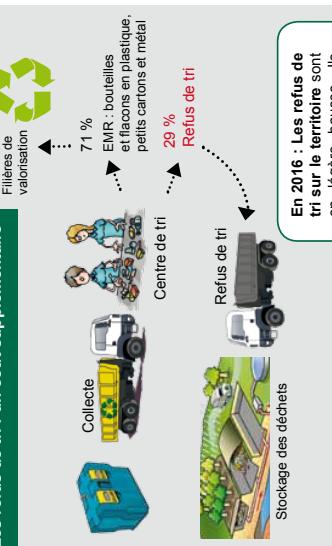
Tonnes	2014	2015	2016
Verre	2 675	2 729	2 817
Papier	1 802	1 704	1 560
Emballages Ménagers Recyclables (EMR)	933	1 003	1 010
TOTALX	5 410	5 436	5 387
Évolution en %	-2,2%	0,5%	-0,9%
Refus de tri des EMR	478	404	419
Refus de tri du Papier	-	-	21

Les Emballages Ménagers Recyclables

Trois matières différentes sont déposées dans la colonne à emballages : le carton, le métal et le plastique (PET clair et Toncé¹ et PEHD² uniquement).

Chacune de ces matières se recycle différemment et séparément. C'est pourquoi les emballages ménagers sont transférés vers le centre de tri du SICCTOM à Pézenas. Ils sont séparés manuellement selon leur nature et mis en balle pour être acheminés vers les filières de recyclage.

Les refus de tri : un coût supplémentaire



En 2016 : Les refus de tri sur le territoire sont en légère hausse. Ils passent de 28 % à 29 %.

Les refus de tri sont les déchets non conformes au cahier des charges du centre de tri (erreurs de tri en sacs dordures ménagères). Ils sont enlevés par les opérateurs de tri, comptabilisés et renvoyés vers la filière de traitement des ordures ménagères : Installation de Stockage de Syndicat Centre Hérault.

On constate que les quantités collectées de verre sont en constante augmentation (+3,3 %). Celles du papier continuent à diminuer plus largement (-8,5%). L'opération STOp PUB continue son action pour la réduction du papier. La quantité totale d'emballages ménagers recyclables (EMR) est resté stable (+ 0,7 %) et les refus de tri ont légèrement augmenté de 3,7 %. On peut penser que les consignes de tri sont mieux connues (voir explications p. 24)

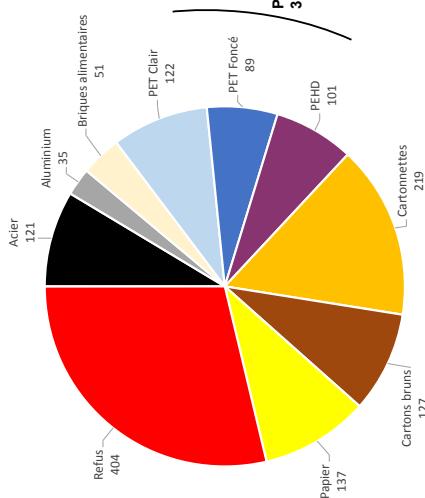
36,5 kg/hab/an de verre^{*} sont recyclés sur le SCH, contre 26 kg/hab/an à l'échelle du département**.

33,3 kg/hab/an de EMR et de papier^{**} sont recyclés sur le SCH, contre 37,9 kg/hab/an sur le département**.

* Indicateurs calculés avec une population de 77 160 habitants

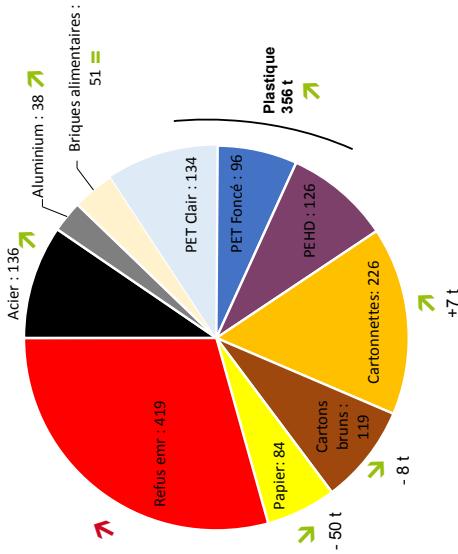
** Données 2015, sources Observatoire du Conseil Général (www.sinoe.org)

Tonnages des EMR triés par produits pour l'année 2015



PIE clair : polyéthylène téréphthalate clair (bouteilles d'eau en plastique clair.)
PET foncé : polyéthylène téréphthalate couleur (flacons ménagers, bouteilles en plastique de couleur...)
PEHD : Polyéthylène haute densité (bouteilles de lait, produits d'entretien...)

Tonnages des EMR triés par produits pour l'année 2016



On constate que les quantités de plastique, d'acier, d'aluminium, de cartonnettes et de briques alimentaires sont en augmentation d'environ 9 % par rapport à l'année précédente. Les quantités de papier et de cartons bruns diminuent, peut-être en raison d'un meilleur geste de tri (papier dans la colonne à papier et cartons bruns en déchèterie), et ce d'autant plus que les cartons déposés en déchèterie sont en hausse.
Après une baisse en 2015, les refus de tri recommencent à augmenter légèrement.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 23

Les opérations de traitement : le recyclage matière

Les 10 déchèteries

L'ensemble des déchèteries a reçu 301 464 visites en 2016, pour un apport moyen de 72 kg par visiteurs¹.

	Tonnes	2014	2015	2016
Métaux	1 246	1 272	1 378	
Cartons	999	990	1 048	
Bois de classe B	3 006	2 848	2 842	
Bois de classe A non traité (combustible)*	-	-	73	
Mobilier usagé ²	126	453	970	
DDS (Déchets Dangerieux Spécifiques)	166	187	222	
DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques)	746	780	851	
Polystyrène	-	1	14	
TOTALX	6 288	6 528	7 397	
Évolution en %	8,5%	3,8%	13,3%	
Ressourcerie	85	88	118	

¹Cet indicateur tient compte de l'ensemble des déchets collectés en déchèterie : déchets recyclables, ressource, déchets verts et encombrants compris.

² Le SCH a adhéré à l'éco-organisme Eco-mobilier pour la collecte du mobilier usagé, qui est accepté dans les déchèteries de Gignac, Aspiran, Clermont l'Hérault, Lodève et Montpellier et ainsi détourné des encombrants.



L'année 2016 a été marquée par l'agrandissement et le réaménagement de la déchèterie de Gignac et la fermeture de celle d'Aniane, dans le cadre du programme de réhabilitation des déchèteries.

Les métal font l'objet d'une convention avec la Société GDE Recyclage de Lavérune. La hausse de la quantité de métaux collectés (+ 8,5%) est liée à la collecte en grappin, à la sécurisation du site d'Aspiran.

Les cartons font l'objet d'une convention avec le Centre de tri du SICTOM de Pézenas. La quantité collectée a augmenté (+ 6 %).

Le bois de classe B (traité) fait l'objet d'une convention avec la société Paprec. Les quantités de bois récupéré sont restées stables. L'augmentation des quantités de mobilier usagé s'explique par la mise en place d'une nouvelle benne dans la déchèterie de Lodève.

Les déchets toxiques (80 % de peinture) sont soumis à un traitement spécial dans une filière adaptée à leur toxicité. Le SCH a adhéré à l'éco-organisme Eco-DDS. Les dépôts ont augmenté de 19 % en 2016. Les DEEE qui incluent les lampes (néons et ampoules), ont augmenté de 9 %, ce qui démontre que la règle du 1 pour 1 en magasin reste peu utilisée par les usagers.

Une nouvelle filière de valorisation est apparue fin 2015 dans 4 déchèteries principales (Aspiran, Montpellier, Clermont l'Hérault et Gignac), le polystyrène qui fait l'objet d'une convention avec Véolia.

Les conteneurs « Ressourcerie » en déchèteries permettent à la collecte de continuer de croître (+ 34 %). 118 tonnes de déchets ont ainsi été évitées.

La bonne fréquentation des déchèteries se poursuit (+ 10 %) grâce au meilleur service offert par la réhabilitation, et malgré les fermetures de déchèteries.

* En 2016, une nouvelle filière pour le bois de classe A (non traité) s'est mise en place. Il est valorisé en combustible par Véolia.

Les opérations de traitement : la valorisation des Textiles, Linge et Chaussures (TLC)



En juillet 2014, le SCH a signé une convention avec l'éco-organisme Eco-TLC, agréé en 2009 par les pouvoirs publics pour mener à bien la mission d'intérêt général sur l'ensemble des parties prenantes de la filière des Textiles, Linge de maison et Chaussures (TLC).

Cette collecte est effectuée par la Ressourcerie dans les containers réemploi des décheteries principales, et également par le Syndicat Centre Hérault via des colonnes déployées sur 8 communes en 2016.

Les TLC collectés sont récupérés par la Feuille d'Erable, une entreprise locale d'insertion, qui les conditionne pour qu'ils partent vers un centre de tri conventionné. Selon son état, chaque pièce de textile ou paire de chaussures sera valorisée différemment : celles en bon état pourront être revendues par des associations en seconde main, les abîmées ou tâchées seront transformées en chiffons, fibres pour rembourrage, isolants pour bâtiments, fils, semelles, etc.

En 2016, 1,7 kg de TLC par habitant ont été collectés sur notre territoire, sans compter les autres points d'apport volontaire mis en place dans les communes par d'autres organisations.

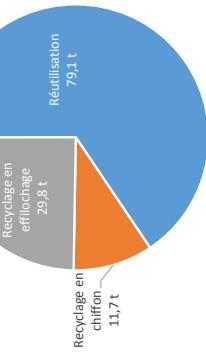
En France, en 2015, 3 kg de TLC par habitant ont été collectés, ce qui représente 32,5 % du gisement potentiel. En effet, la mise sur le marché tous les ans des TLC représente environ 9,2 kg par an et par habitant.*

En France :

- Les 64 centres de tri conventionnés à ce jour traitent des volumes en croissance régulière, passant de 65 000 tonnes en 2006 à plus de 176 200 tonnes en 2015.
- + de 39 000 : c'est le nombre de Points d'Apport Volontaire identifiés par la filière, représentant près de 827 organismes collecteurs.

* Selon sources Eco TLC - chiffres 2015

Tonnages des TLC triés par filières de revalorisation pour l'année 2016 *



* Selon sources Eco TLC - chiffres 2015
- Évaluations statistiques

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 25

Les opérations de traitement : le compostage à Aspiran

Tonnes	2014	2015	2016
Déchets verts collectés en déchèterie classique	4 135	4 243	
Déchets verts collectés en déchèterie Gros Véhicules	885	1 108	
dont apport en déchets du SIC TOME de Pézenas	-	389	273
Déchets verts issus du territoire (hors Pézenas)	4 444	4 631	5 077
Déchets verts (Pézenas compris) ¹	4 444	5 020	5 350
Biodéchets collectés ²	2 813	2 814	2 822
TOTAUX (1+2)	7 256	7 834	8 172
Évolution en %	+ 2 %	+ 8 %	+ 5 %

En 2016, les refus de criblage (issus du process de compost) sont de 384 tonnes.

Pour la 2^e année consécutive, la quantité de biodéchets collectés ne diminue pas. Elle reste stable malgré l'augmentation de population. La collecte des biodéchets représente 37 kg/hab. en 2016*. La quantité de déchets verts collectés sur le territoire a augmenté (10%) en raison de l'ouverture de la déchèterie Gros Véhicule de Saint André de Sangonis et de l'interdiction de brûlage de plus en plus respectée.

En 2016, les deux certifications pour la gestion exemplaire de sa plateforme de compostage : ISO 9001 et ISO 14001 ont été renouvelées.



Les produits et services

Les biodéchets et les déchets verts sont transformés en compost de qualité sur la plateforme de compostage située à Aspiran. Depuis 2006, ce compost est certifié « Matière fertilisante utilisable en Agriculture Biologique ». En 2015, il obtient également la labellisation ASQA (Amendement Sélectionné, Qualité, Attestée). Deux types de compost sont à la vente :

- le compost issu de la collecte des biodéchets
 - le compost « 100 % végétal », issu des déchets verts collectés en déchèteries.
- Le SCH commercialise également du bois de pailleage. Des services d'épandage et de livraison sont proposés aux agriculteurs qui utilisent le compost.
- Le Lycée Agricole de Gignac est partenaire du SCH sur un projet de site expérimental autour du compost et des pratiques agro-écologiques

Les ventes de produits en 2016 :

- 1 034 t de compost issus de la collecte des biodéchets (- 17,6 %)
- 1 937 t de compost « 100% végétal » (-7,8 %)
- 107 t de bois de pailleage (- 35,5 %)

Au total plus de 3 081 tonnes de produits ont été commercialisées en 2016. Cela représente 820 clients et 1 536 achats. 2 069 tonnes de compost ont été livrées par le SCH, ce qui représente 199 trajets de livraison (9 962 km) pour 45 commandes, dont 251 tonnes avec une prestation d'épandage (- 50 %). En 2016, les ventes de produits ont diminué de 12,5 %.

Cette baisse s'explique principalement par le vol du tracteur qui servait à la prestation d'épandage. Faute de pouvoir assurer le service d'épandage, le SCH a dû annuler plusieurs ventes.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 26

Les opérations de traitement : le concassage à Aspiran

Les produits et services



Le SCH valorise les inertes et gravats issus des chantiers sur le site situé à Aspiran. Le dépôt se fait soit en déchèterie classique (pour de petits volumes) soit en déchèterie "Gros Véhicules" (Aspiran et St-André-de-Sangonis).

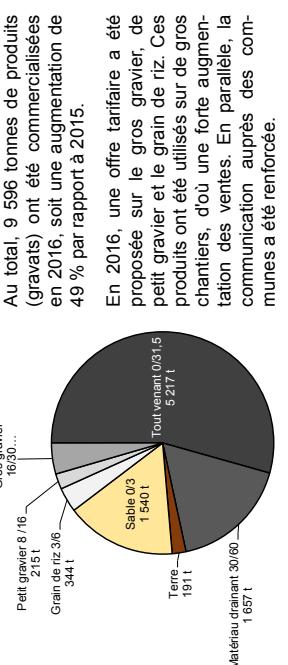
Tonnes	2014	2015	2016
Gravats déposés dans les déchèteries "Gros Véhicules" (Aspiran + St-André-de-Sangonis)	4 612	3 684	4 354
Gravats des déchèteries	4 326	4 475	4 412
TOTALX	8 938	8 159	8 766
Évolution en %	+ 0,7%	- 8,7%	+ 7,4%

Un service de livraison est proposé aux professionnels et aux particuliers à partir de 10 tonnes.

Les ventes de produits en 2016 :

Les déchèteries Gros Véhicules ont enregistré 5 094 apports.

La quantité de gravats collectés a augmenté de 2015 à 2016 pour revenir au niveau de 2014. Elle est fonction du nombre de chantiers réalisés sur le territoire. En 2016, la quantité des gravats collectés en déchèterie représente 57 kg par habitant.



* opérations effectuées sur le site d'Aspiran par un prestataire extérieur.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 27

Les opérations de traitement : les déchets non valorisables



L'installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)

En 2016, une offre tarifaire a été proposée sur le gros gravier, de petit gravier et le grain de riz. Ces produits ont été utilisés sur de gros chantiers, d'où une forte augmentation des ventes. En parallèle, la communication auprès des communes a été renforcée.

Au total, 9 596 tonnes de produits (gravats) ont été commercialisées en 2016, soit une augmentation de 49 % par rapport à 2015.

La production totale de déchets non valorisés a augmenté en 2016 (+2,5%). Elle est induite par une hausse générale de tous les types de déchets traités sur l'ISDND, particulièrement les ORR et les encombrants.

La capacité maximale d'accueil de l'installation est de 40 000 t de déchets.

Tonnes	2014	2015	2016
OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) traitées sur l'ISDND ¹	15 344	15 734	16 122
Encombrants traités sur l'ISDND ²	5 826	5 428	5 526
Déchets municipaux* traités sur l'ISDND ³	837	768	804
Refus du centre de tri des EMR (Emballages Ménagers Recyclables) enfouis sur l'ISDND ⁴	457	416	460
Refus du centre de tri des EMR (Emballages Ménagers Recyclables) produit ⁵	478	404	419
Refus de papier produit ⁶	NC	NC	21
Refus de textiles produit ⁷	1	6	NC
Refus de cribleage produit ⁸	-	946	984
Total Déchets Ménagers non valorisés produits (somme de 1+2+3+4+6+7+8)	22 486	23 286	23 875
Évolution en %	2,1%	3,6%	2,5%
Total Déchets Ménagers traités sur l'ISDND (somme de 1+2+3+4+6+7+8)	22 465	23 299	23 915
Évolution en %	3,1%	3,6%	2,6%
Autres déchets traités sur l'ISDND	1 334	3 998	1 571
• Déchets de déglinglage	2	1	2
• Refus de criblage	899	-	585
• DIB (Déchets Industriels Banals)	399	519	0
• Refus inertes	34	48	0
• Encombrants catastrophes naturelles	249	2 484	0

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 28

Mesures de prévention

Dans le cadre de sa politique Qualité Sécurité et Environnement et de ces certifications ISO 14001 et ISO 9001, le SCH a mis en place des mesures pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets.
En 2016, a notamment été mis en place :

Sur l'ensemble des sites

- Mise à jour de la signalétique de sécurité (signalétique incendie, d'évacuation, limitation de vitesse, ...)
- Equipement des agents avec le système PTI (Protection du travailleur isolé)
- Formation SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) : Formation initiale - 9 agents / Formation recyclage, 25 agents
- Formation de formateur Prévention des risques liés à l'activité physique suivie par l'assistant de prévention
- Formation aux habilitation électriques des agents concernés
- Rédaction de consignes pour le dépôtage d'acide sulfurique ou le transport de produits chimiques sur site



En déchèterie

- Poursuite de la mise aux normes de l'ensemble des déchèteries : cheminement piéton / voiture, ...

- Formation des agents à la connaissance et à la manipulation des DDS

Sur la plateforme de compostage et le site d'inertes

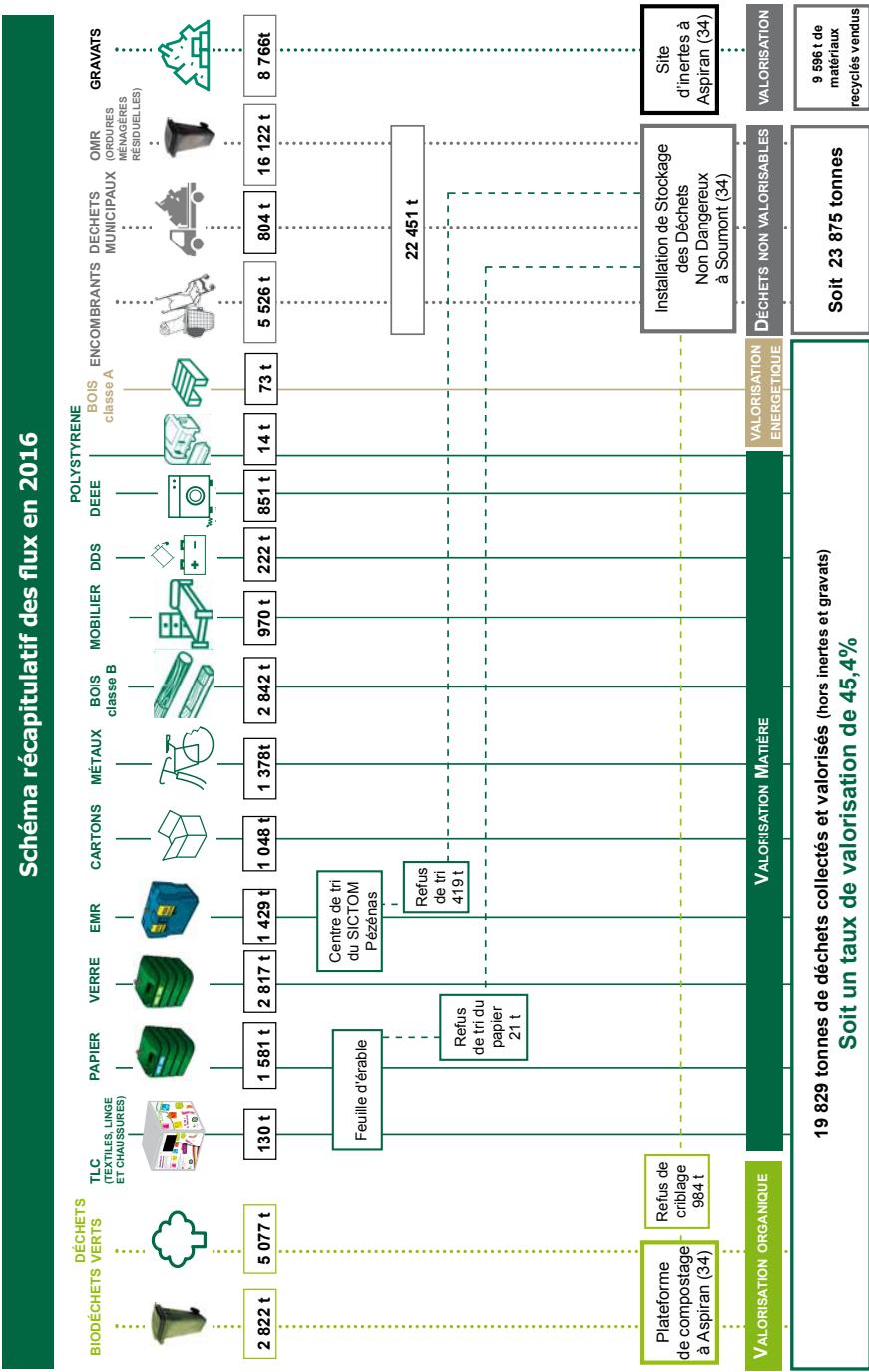
- Lors du broyage du bois : la mise en place d'une rampe de brumisation pour rabattre les poussières au sol ; l'installation d'une cabine pressurisée ; le broyage effectué hors des horaires d'ouverture de la plateforme de compostage.
- Lors du concassage des inertes : l'obligation pour le prestataire de service de procéder à un arrosage pendant le concassage sous peine d'arrêt du chantier.

Sur l'ISND de Soumont

- Mise en place d'une nouvelle astreinte de sécurité (formation des agents, doublon en cas de fortes pluies, passage d'un marché pour une astreinte par un prestataire de proximité en cas d'incendie)
- Sécurisation du puits : remplacement d'une plaque très lourde par un matériel plus léger.
- Travail sur l'état des pistes / achat d'un véhicule 4x4

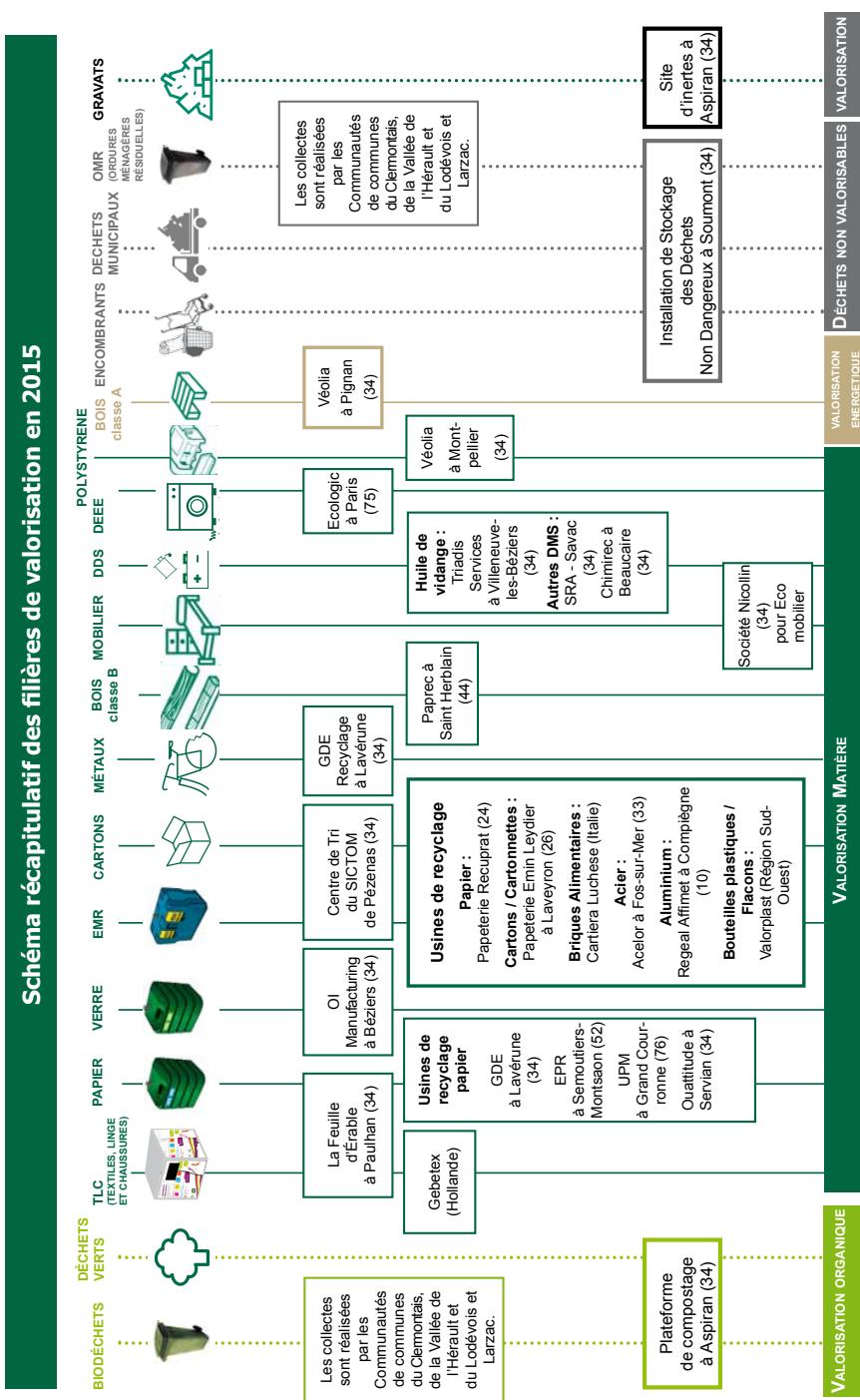
Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 29

Schéma récapitulatif des flux en 2016



870 tonnes sont évitées par la pratique du compostage individuel (estimation des biodechets + petits déchets verts valorisés par les 5 914 foyers équipés d'un composteur individuel) et 118 tonnes grâce à la Ressourcerie Coeur d'Hérault installée sur le territoire.

Les indicateurs financiers



Les modalités d'exploitation

L'ensemble des services du SCH est exploité en fédé. Des fédations étroites sont entretenues avec les administrations au niveau du conseil (DDAF, Conseil Général et ADEME) et du contrôle (DREAL, DDAF).

	2014	2015	2016
Montant en euros			
Montant total des dépenses de fonctionnement	7 166 045	7 166 045	7 228 735
donc la TGAP	54 741	785 955	833 397
Montant total des recettes	8 926 796	10 001 706	10 355 054
donc :			
- Participation des Communautés de Communes	5 645 228	5 645 277	6 094 739
- Participation à l'ISDN à 833 397 € en 2016	921 262	1 126 060	886 517
- Produits des services	1 070 869	1 163 760	951 638
Montant total des dépenses d'investissement	4 137 519	2 020 351	4 606 506
donc un montant de :			
- pour	1 970 638	1 411 637	3 788 711
- Achat de logiciels	13 866	0	0
- Achat de matériels	1 118 480	433 383	862 145
- ISDN de Soumont	89 665	198 929	2 247 039
- Réaménagement du site d'Aspiran	37 724	7 251	9 701
- Réhabilitation décharges Communales	0	19 316	0
- ISDN (installation de stockage de déchets inertes)	12 666	0	0
- Déchèteries	563 982	494 164	538 768
- Plate forme Aspiran	8 207	0	0
- Quai de déchargement	0	0	2 308
- le bâtiment industriel	3 229	0	0
- les déchèteries gros volumes	122 859	258 594	0
Montant total des recettes d'investissement	4 172 884	3 807 816	4 072 389
donc en autofinancement			
- FCTVA	389 642	285 870	217 056
- Subvention	664 592	350 543	426 183
- Amortissement	1 021 184	1 006 037	917 807

En 2016, les dépenses réelles de fonctionnement (hors écritures d'ordre) ont été exécutées à 94 % des prévisions du budget primitif.

Elles se caractérisent par une exécution traînée en raison de postes en dépassement, principalement l'entretien du matériel roulant et non roulant (+75% et 17% en 3 ans).

La TGAP passe de 785 055 € à 833 397 € et représente 11 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le tarif de la TGAP 2016 est de 32 € la tonne grâce à la certification ISO 14001 obtenue sur l'ISDN au lieu de 40 € la tonne.

Pour la participation des Communautés de Communes, depuis 2011, le coût des OMR à l'ISDN sont répartis au prorata des tonnages enlevés par chaque Communauté de Communes. La participation des Eco organismes est répartie par habitant favorisant la qualité du tri.

En 2016, les recettes sont marquées par l'augmentation de 8 % des participations des Communautés de Communes qui s'explique par la baisse des recettes, notamment les reprises de matériaux liées à la chute des mercantiles, et la diminution des soutiens des éco organismes.

Les recettes liées aux ventes de produits (compost, granulats) et à la facturation de prestations de services, quant à elles, se consolident et sont sur une tendance haussière.

En 2016, les dépenses d'équipement sont exécutées à 62% des prévisions budgétaires.

Le SCH a investi dans le renouvellement de matériels avec l'acquisition de 3 camions (651 114 €), d'un véhicule utilitaire de type pick-up (27 080 €), d'un tracteur (21 000€), de colonnes classiques, textile, huile (58 806€), d'équipement de ses sites (géotubes (20 346 €); bloc béton (17 646 €); système de vidéo surveillance (13 410 €); radiocommunication (7 036€); aires de compostage (8 419 €); bâches normes (6 129 €); conteneurs déchèteries (5 231 €)...).

L'exercice 2016 se caractérise par les travaux du 3ème casier de l'ISDN déchèterie de Gignac et réhabilitation déchèterie Aspiran.

En investissement, la fin de l'année 2016 se solde par un excédent important, conséquence du décalage dans le temps des investissements, conséquence du décalage dans le temps des investissements – principalement le programme de réhabilitation des déchèteries.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 33

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

	Montant en euros - 2016
Tri des EMR	369 13 €
Tri du Bois	48 687 €
Traitements inertes	63 010 €
Traitements des lixiviats	118 818 €
Traitements fixe des lixiviats	118 818 €
Traitements mobile des lixiviats	- €
Entretien des matériels roulants et non roulants	294 607 €
Transporte déchets	5 742 €
Traitements des DDS	43 107 €
TOTAL	943 484 €

Détails des produits des services

	Montants en euros - 2016	Montant exprimé en € HT
Vente de produits valorisables	544 261	5 249 €
Vente de compost	87 426	- €
Vente d'inertes	58 497	
Mission d'expertise	0	
Facturation professionnels	203 891	
Refacturation Réseau Compositplus	57 563	
TOTAL	951 638	5 249 €

Détails des produits des droits d'accès aux centres de traitement

	Montant exprimé en € HT
Dépôts de végétaux	62 318 €
Prestation de compostage	62 318 €
Total produits d'accès plateforme de compostage	62 318 €
Installation de stockage des déchets non dangereux	TOTAL
Dépôts de DIB (déchets industriels banaux)	62 318 €
Total produits d'accès à l'ISDN	62 318 €
TOTAL	67 568 €

La méthode COMPTACOUT : identifier et maîtriser les coûts de la gestion des déchets

COMPTACOUT est une méthode d'enregistrement des dépenses et des recettes, propre à la gestion des déchets. Initieré par l'ADEME, elle fixe un cadre homogène et des règles pour répartir les coûts. La MATRICE permet de répartir les dépenses et les recettes en fonction des flux « type de déchets » et des étapes techniques de gestion. Ces flux et étapes techniques de gestion sont définis en fonction des compétences de la collectivité.

La méthode COMPTACOUT s'appuie sur les principes de la comptabilité analytique. L'objectif principal est d'identifier et de maîtriser les coûts de la gestion des déchets. La MATRICE est présentée HORS TAXES. Pour illustrer l'application de cette méthode, les diagrammes ci-dessous font figurer les dépenses 2016 du SCH, selon les modalités de la MATRICE COMPTACOUT.

La matrice 2016 est en cours de validation auprès de l'administration SINOE. Certains chiffres sont susceptibles d'évoluer en fonction des modifications demandées dans le cadre de la validation.

Quelques indications sur la description des dépenses...

Le total des charges fonctionnelles : charges administratives et les charges courantes (consommables, carburant, eau, électricité, salaires...);

La pré-collecte : achats et renouvellements des contenants (benne et colonnes) ;

La collecte : coûts de fonctionnement des Points d'Apports Volontaires et des déchèteries ;

Le transit-transport : coûts liés aux camions en provenance des déchèteries ;

Le tri-conditionnement : coûts du tri des EMR et du bois ;

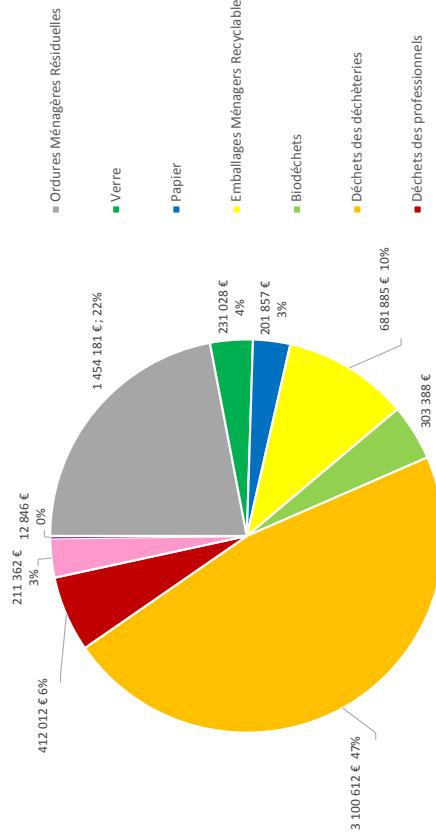
Le Stockage de déchets non dangereux : coûts de l'ISDND ;

Le traitement des inertes : coûts de gestion, transport et traitement des inertes (déchèteries et professionnels)

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 35

Répartition des dépenses par type de déchets

(Montant des charges techniques hors charges fonctionnelles - source COMPTACOUT 2016)

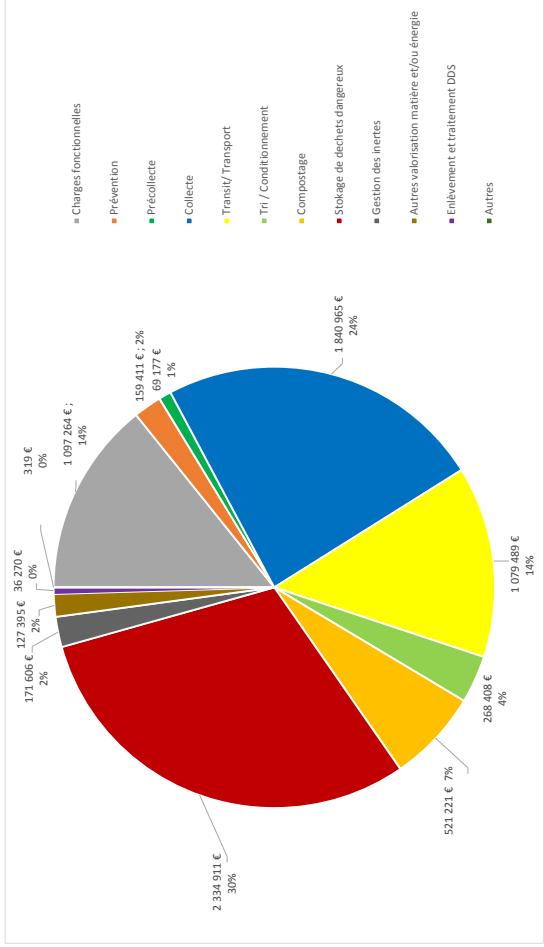


	OMR	Verr	Papier	EMR	Biologiques	Déchets des Déchèteries	Déchets des Professionnels	Passif	Textile	Tous flux SCH
€/habitant	19	3	3	9	4	40	5	3	0	86
€/tonne	90	82	128	477	108	174	419	5	99	151

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 36

Répartition des dépenses par service

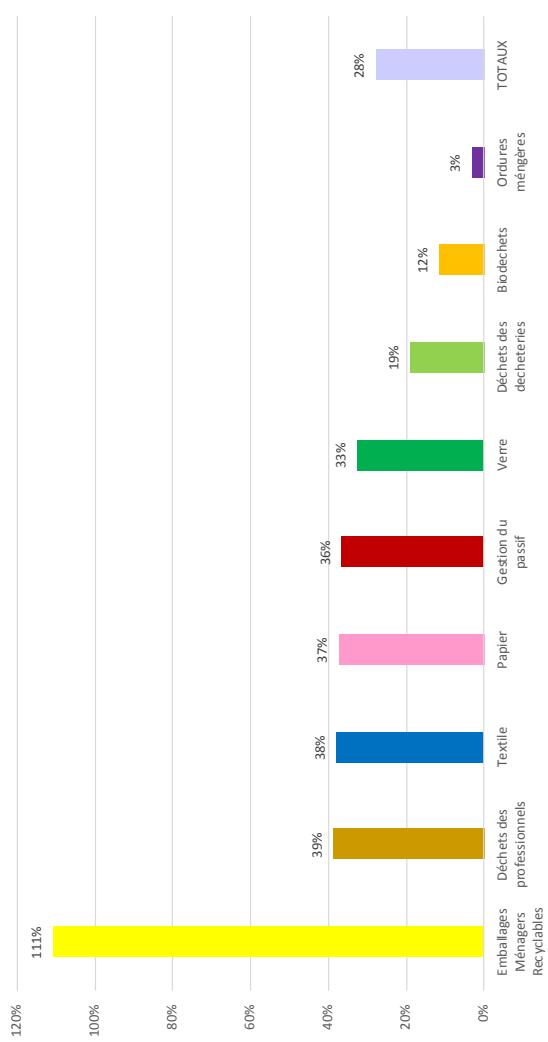
(exprimé en coût complet - source COMPTACOUT 2016)



Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 37

Couverture des charges par les produits

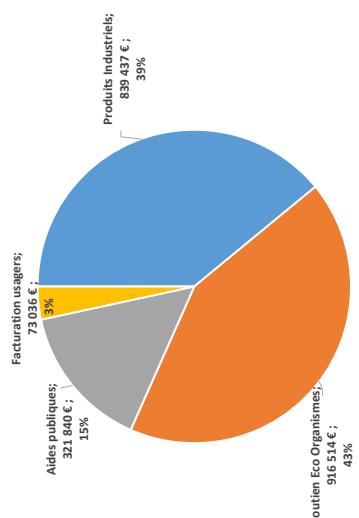
(hors contributions des Communautés de Communes)



Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 38

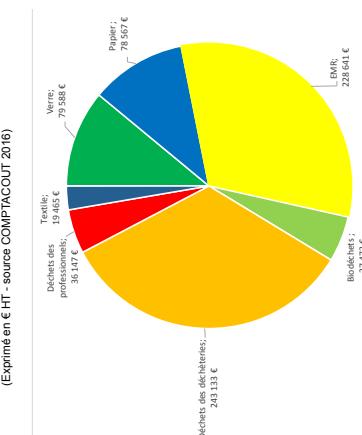
Répartition des recettes

(Exprimé en € HT - source COMPTACOUT 2016)



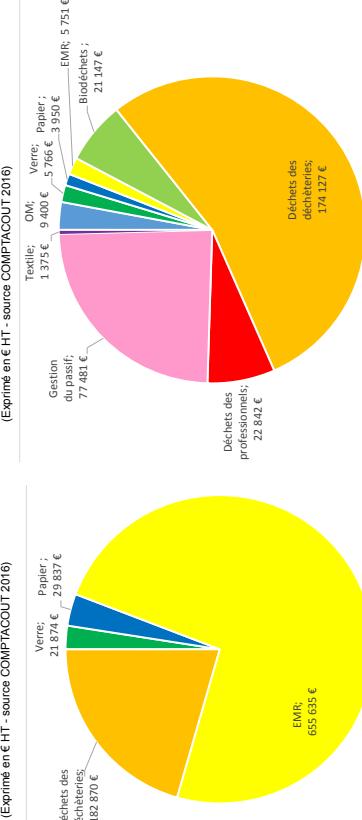
Répartition issues de la valorisation par flux de déchets

(Exprimé en € HT - source COMPTACOUT 2016)



Répartition des éco-organismes par flux de déchet

(Exprimé en € HT - source COMPTACOUT 2016)



Evolution des dépenses, recettes et coût aidé en HT

Graphique 1 : Evolution des dépenses, recettes et coût aidé en € HT
La matrice des coûts permet d'identifier le coût réel du traitement des déchets en distinguant les charges et les produits. Elle permet de calculer différents coûts, notamment le coût aide en € HT, c'est-à-dire le coût réel à la charge de la collectivité, calculé à partir du total des charges desquelles sont déduites les produits.

Entre 2014 et 2016, les dépenses augmentent globalement (+7%), bien qu'elles enregistrent une diminution en 2016 par rapport à 2015. Sur la même période, les recettes sont sur une tendance baissière (-1%).

Graphiques 2 et 3 : Evolution des € par habitant et des € par tonne

La matrice permet également d'identifier des :
- des coûts par habitant qui est un indicateur de la pression fiscale exercée sur les usagers

- des coûts par tonne qui positionne la collectivité en tant qu'exploitant des déchets.
La comparaison entre €/habitant et €/tonne doit faire l'objet d'une vigilance notamment dans l'interprétation que l'on peut leur donner.

Analyse des coûts aidés en € HT par habitant entre 2014 et 2016 :

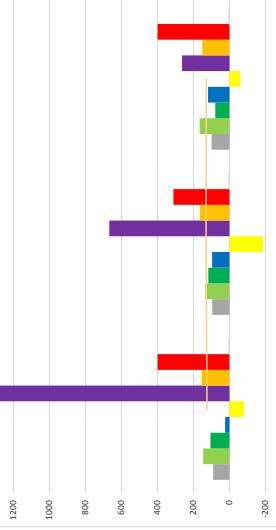
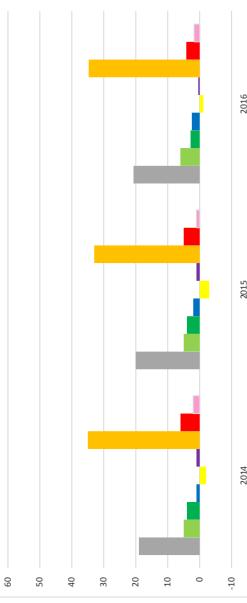
Le coût aidé des déchèteries s'élève à 35 € HT par habitant, soit 50% du coût aidé tous flux confondu (72 € HT).
Entre 2014 et 2016, légère augmentation des coûts aidés des flux Où (passage de 19 € à 21 €) et Biodéchets (passage de 5 € à 6 €).

La collecte en apport volontaire des colonnes de Papier/ Verre/ EMR coûtent 4 € HT grâce au recours excédentaire des EMR.

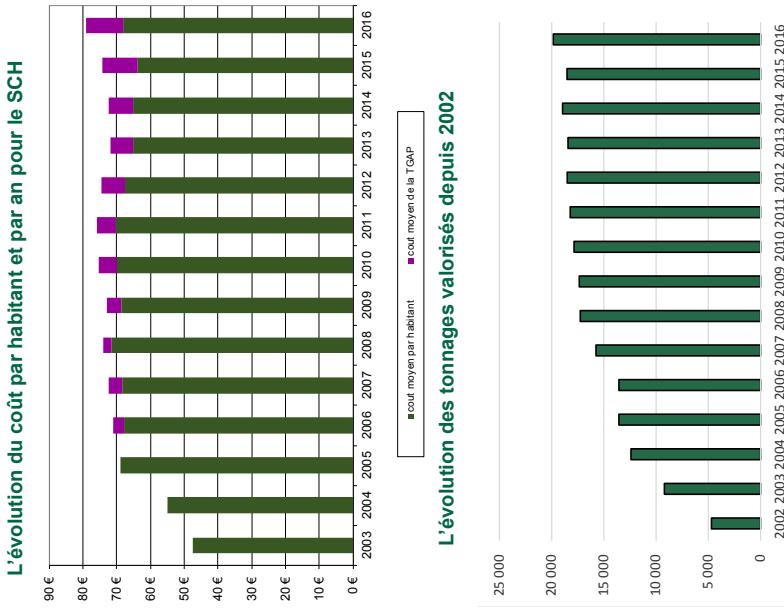
Analyse des coûts aidés en € HT par flux de déchets exprimés en €/tonne

Coût élevé du flux textile ou des déchets des professionnels en raison du démarrage de ces services sur le territoire et du faible tonnage qu'ils représentent.

Evolution des coûts aidés HT par flux de déchets exprimés en €/tonne



Cout moyen par habitant/an du service public déchets ménagers du SCH



Ce coût par habitant et par an sert à financer les actions du Syndicat Centre Hérault :

- La réalisation et l'exploitation de 11 déchèteries.
- L'installation et la collecte de 323 «Points tri» (colonnes verre, papier et emballages ménagers recyclables) sur les 76 communes.
- L'exploitation de la plateforme de compostage.
- La prise en charge des autres filières de traitement des déchets :
 - Les prestations du centre de tri du SIC TOM de Pézenas pour le papier et les emballages ménagers recyclables.
 - Les prestations du tri du bois.
 - Les prestations des établissements agréés pour les déchets ménagers spéciaux.
 - L'enfouissement des déchets résiduels et des encombrants à l'ISDND
- La prise en charge d'autres investissements comme par exemple :
 - les équipements en bacs pour la collecte sélective, en colonnes pour les PAV en bennes pour les déchèteries
 - la Réhabilitation du site d'Aspiran
 - la Mise aux normes de l'ISDND
 - la Réhabilitation des déchèteries

De 2006 à 2015, le coût par habitant est constant voire diminue hors TGAP. En 2016, il augmente de 7 %. Il est de 68,19 euros hors TGAP en raison de la forte baisse des recettes. (cf. p.33)

Le coût moyen de la TGAP par habitant est passé de 10,33€ en 2015 à 10,80 € en 2016.

En 2016, les quantités de déchets ménagers et assimilés valorisés par compostage ou recyclage représentent 45,4 % des déchets ménagers produits sur le territoire. Ce taux est stable depuis une dizaine d'années. Avec la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, de nouveaux objectifs plus ambitieux sont à atteindre : il faudra passer d'un taux de valorisation de 45 % à 55 % d'ici 2020, puis à 65 % en 2025.

* A partir de 2009, le coût de la TGAP a été réparti au prorata des tonnages enfouis par Communauté de Communes.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 41

Annexes

L'objectif de ces annexes est de compléter les données générales du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets ménagers en apportant des informations sur les services du SCH, sur les résultats et le traitement des déchets.

- Les données sur les services :

- Les déchèteries
- Les points tri
- Le site de traitement d'Aspiran
- L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux
- L'atelier de maintenance
- L'administration
- la communication / concertation
- la Qualité Sécurité Environnement
- les tarifs de produits et services
- Les membres du Comité Syndical

Les déchèteries

Les jours et horaires d'ouverture des 10 déchèteries

Matin : 9h à 12h30 (dernier entrant : 12h15)
APM (Après-midi) : 14h à 17h30 (dernier entrant : 17h15)

ouverte	fermée	L	M	M	J	V	S
Aspiran		Matin					
Clermont l'Hérault		Matin					
Gignac St-André		APM					
Lodèvre							
Le Caylar		Matin					
		APM					
Le Pouget		Matin					
		APM					
Montamaud		Matin					
		APM					
Montpeyroux		Matin					
		APM					
Octor		Matin					
		APM					
Paulhan		Matin					
		APM					

* au 31 décembre 2016

Des casiers à même le sol remplace les bennes dans les nouvelles déchèteries.



Il est plus facile de benner dans des casiers.



La collecte des déchets en grappin

Les équipements*

Les déchèteries

- 10 déchèteries + 1 déchèterie mobile
- 2 déchèteries "Gros Véhicules"
- Parc d'environ 160 bennes
- 4 camions transporteurs de bennes
- 4 camions griffe

Le personnel

- 1 technicien
- 2 agents d'encadrement de proximité
- 19 gardiens des déchèteries
- 10 chauffeurs bennes et griffes

Le suivi de l'activité 2016

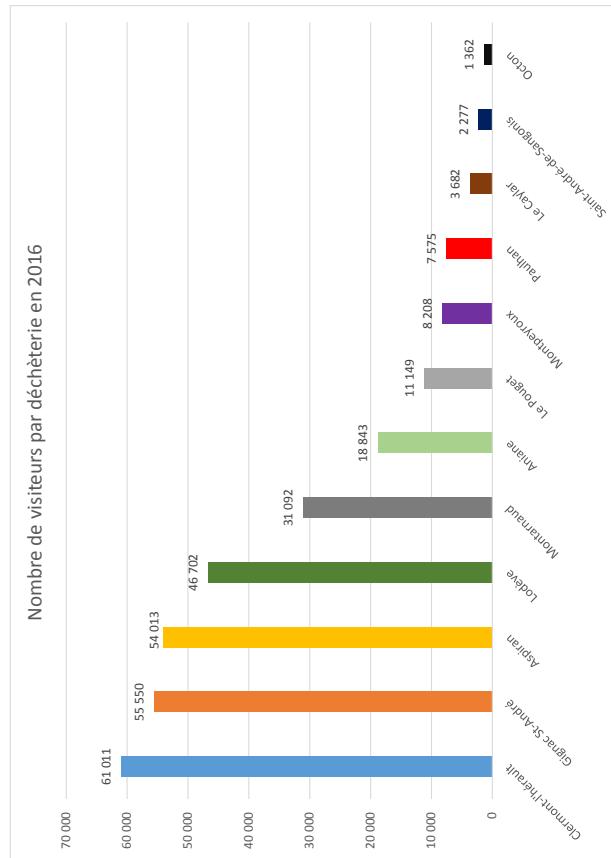
En 2016, dans le cadre du programme de réhabilitation, la déchèterie de Gignac a été réaménagée et agrandie afin d'augmenter sa capacité d'accueil de déchets et d'améliorer la circulation. Son est suivi, en septembre, la fermeture définitive de la déchèterie d'Aniane, intégrée dans la refonte du maillage du réseau des déchèteries.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 43



Les déchèteries

Le suivi de l'activité 2016



Le nombre de visiteurs de l'ensemble des déchèteries est d'environ 301 364 visiteurs par an.

En 2016, 21 695 tonnes de déchets ont été déposés dans les déchèteries, soit en moyenne 72 kg par visiteurs.

Les «Points tri»

Les équipements

- 1015 colonnes réparties sur 313 points tri
- 4 compacteurs pour les emballages ménagers recyclables
- 3 camions grue
- 1 grue sur berce
- 4 benne de transport
- 2 remorques
- 3 BOM avec grue
- 10 bennes
- 4 caissons

Le personnel

- 1 technicien
- 2 agents d'encadrement de proximité
- 5 chauffeurs, dont 3 pour la collecte des EMR

Le suivi de l'activité 2015

Fondée sur le taux de remplissage, l'organisation des tournées permet de mieux répondre aux besoins en période estivale et de mieux organiser les transports des matières. Depuis 2014, le centre de tri du SICTOM de Pézenas a pris le relais du Delta Recyclage pour le tri du papier et de EMR.



La collecte du verre, du papier et des emballages ménagers recyclables



La caractérisation des emballages ménagers recyclables sous forme de ballots au centre de tri



Les emballages ménagers recyclables sous forme de ballots

La caractérisation des emballages ménagers consiste à déterminer la composition d'un échantillon donné. Elle permet d'évaluer la quantité des différentes matières recyclables (plastique, acier, aluminium, cartonnette...) produites. Ces informations constituent une base fiable ensuite utilisée par le SCH pour établir les cahiers des charges et les contrats.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 45

Le site de traitement d'Aspiran et les déchèteries "Gros Véhicules"

Les équipements

Il comprend :

- le pont bascule pour la pesée avec un portique de détection de la radioactivité,
- la plateforme de compostage,
- le site d'inertes,
- les quais de déchargement,
- les déchèteries "Gros Véhicules" d'Aspiran et de St-André-de-Sangonis

Le personnel

- 1 responsable
- 1 adjoint
- 5 personnes pour la partie production et la réception
- 1 agent d'accueil peseur
- 2 chauffeurs bennes

Le suivi de l'activité 2016

Depuis 2015, le service Traitement a pris en charge la livraison des produits pour répondre au mieux aux attentes des professionnels. 8 766 tonnes de gravats ont été déposées et 9 596 tonnes de produits ont été vendues, soit une augmentation de 49% par rapport à 2015.



Le pont bascule pour la pesée



Les biodéchets triés par les habitants



La collecte des biodéchets

La plateforme de compostage

Les équipements

- Superficie de la plateforme : 11 000 m²
- Capacité de la plateforme : 7 400 tonnes
- 1 réseau d'aspiration forcée et deux biofiltres
- 1 bassin de stockage de lixiviats avec un aérateurs pour le traitement des odeurs
- 2 citernes souples de stockage supplémentaire des lixiviats
- 1 citerne d'eau réservée à la lutte incendie
- 2 chargeurs + un broyeur rapide
- 2 cribles (1 à étoiles + 1 trommel)
- 1 tréier aéraulique
- 1 épandeur
- 1 tracteur
- 2 bennes réservées à la livraison du compost.
- 2 Algeco (dont un vestiaire)

Les heures d'ouverture

- Le matin, dépôts des déchets verts et des biodéchets à partir de :
- 6h pour le Syndicat,
 - 7h pour les Communautés de Communes
 - 9h pour les particuliers ou professionnels.
- Toute la journée, vente du compost et du bois de paillage avec chargement manuel en libre service ou chargement mécanique :
- 12h et 14h à 17h.

La plateforme de compostage a été construite en 2003. Elle accueille depuis 13 ans les biodéchets issus de la collecte sélective et les déchets verts, qui sont transformés en compost.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 46

Les étapes du compostage et le process de suivi

1 - La réception et le contrôle des déchets

- Suivi et traçabilité des entrants par lots.

2 - La mise en pré-fermentation

- Broyage des déchets verts.

- Airorage régulier avant la mise en casier.

- Mise en casier des biodéchets et déchets verts.

Les casiers de fermentation de la plateforme de compostage



Le criblage permet d'obtenir du compost et du bois de paillage



Le hangar de vente jouxtant le pont bascule

structurant pour les lots de biodéchets. Les éléments issus des lots 100 % végétal et compris entre 20 et 80 mm constituent le bois de paillage.

5 - Le stockage et l'affinage

- Mise en vente des lots après validation des analyses réalisées par des laboratoires externes agréés et validation du test cresson*.

Les produits et services proposés

Le SCH propose à la vente :

- un compost issu des biodéchets,
- un compost «100 % végétal» et
- un bois de paillage.

Depuis 2006, les produits issus de la plateforme de compostage sont certifiés « Matières fertilitantes utilisables en Agriculture Biologique ». Chaque client reçoit la fiche produit et les analyses du lot.

Le SCH propose un service de livraison et d'épandage pour le compost. La livraison : uniquement à partir de 10 tonnes pour une distance inférieure à 100 km. L'épandage : uniquement à partir de 20 tonnes avec ou sans chargeur.

Tarifs page 53

3 - La mise en casier de fermentation

- Phase active du compostage : température aux environs de 60°/70°.

- Aération forcée et/ou retournements réguliers.

- Contrôles et suivi des températures et de l'humidité.

À partir de 6 semaines, analyses des lots en laboratoire : test Roitegrad* - si positif => le lot passe en maturation, si la température est inférieure à 45°C.

4 - La maturation

- Déplacement et mise au repos des andains de biodéchets et de déchets verts.

- Contrôles et suivi de l'humidité et de la maturité.

- Test de criblage : le rendement doit être au minimum de 50 %.

- Si le test est concluant => criblage : La partie fine constitue le compost. Les éléments grossiers (> 80 mm) repassent à l'étape 1 et servent de

*Test permettant d'évaluer la maturité du compost.

**Test permettant de mesurer l'absence de phytotoxicité.

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 47

Le suivi de l'activité 2016

Le suivi des impacts environnementaux est réalisé de manière permanente : le contrôle des odeurs par les agents, l'analyse de tous les lots ayant commercialisation. Aucun lot n'a été interdit à la vente.

La plateforme de compostage est certifiée ISO 14001 et 9001 pour sa gestion. La certification produit « matière fertilisante utilisable en agriculture biologique » pour le compost et le bois de paillage a été reconduite.

La plateforme de compostage est régulièrement visitée par les scolaires, des élus et des techniciens de collectivités intéressées par la collecte sélective des biodéchets, des associations, des organismes de coopération décentralisée...

En 2016

8 172 tonnes (4 %) de biodéchets et de déchets verts ont été traités.

Le rendement global de la plateforme est d'environ 42%.

3 081 tonnes (-13 %) de produits ont été vendus auprès de 820 clients, dont 2 069 tonnes livrées et 252 tonnes épandues.

Le dépôt des inertes



Etape du concassage-criblage

Le site d'inertes

Le site d'inertes a été construit en 2011. Il accueille les gravats issus des chantiers. Ces gravats sont déposés soit en déchèterie (pour des petits volumes) soit directement sur le site d'Aspiran. Ils sont transformés en 7 produits commercialisés, qui peuvent être utilisés pour des travaux de remblaiement, comme corps de chaussée, pour refaire un sol ou une dalle de béton, etc.

Les heures d'ouverture

Le site d'inertes est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les étapes du process

1 - Réception et tri des gravats

Mise en casiers numérotés des gravats.

2 - Scalpage

Seuls les gravats qui proviennent des déchèteries passent par cette opération qui permet de séparer la terre des gravats.

3 - Concassage - criblage

Le concassage ou broyage sont des opérations mécaniques réalisées à partir d'appareils communément appelés concasseurs. Elles permettent de fragmenter les gravats pour obtenir des matériaux relativement grossiers, puis des fractions de plus en plus fines séparées par criblage, afin d'obtenir les dimensions de granulats recherchées.

Ces opérations de scalpage, concassage, cri-

blage sont effectuées sur site par un prestataire extérieur.

4. Analyses

Des analyses sont effectuées pour vérifier la présence ou non d'amiante. Une fiche produit pour le tout venant 0/31.5 est éditée.

5. Le stockage

Mise en casiers numérotés des produits.

Les produits et services proposés

Le recyclage des inertes donne :

- un tout-venant de calibre 0/31.5
- un matériau drainant de calibre 20/60
- un gros gravier de calibre 16/30*
- un petit gravier de calibre 8/16*
- Un grain de riz de calibre 3/6*
- un sable de calibre 0/3*
- de la terre

La livraison est possible par camion de 10 tonnes sur demande et en fonction des disponibilités.

Tarifs page 50

Les déchèteries "Gros Véhicules"

Les deux sites sont ouverts aux professionnels pour le traitement de leurs déchets de chantiers ou d'activités, mais également aux particuliers possédant de grandes quantités de déchets.

Le fonctionnement :

- Accueil, identification / ouverture de compte
- arrêt de la production de ces produits en 2016 prolongé en 2017

Stockage pour la vente des produits recyclés issus des inertes



Trémie à emballages ménagers recyclables



Quai de broyage du bois



Trémie à emballages ménagers recyclables

- Pesée du véhicule à plein / Contrôle des déchets
- Dépotage des déchets au sol ou en benne
- Pesée du véhicule à vide sur le pont bascule
- Service est payant (prix à la tonne) : facturation en fin de mois ou paiement par CB ou par chèque
- Quantité de déchets déposés non limitée

La déchèterie "Gros Véhicules" d'Aspiran est située au siège du SCH, route de Canet, côté plateforme de compostage.

Celle de Saint-André de Sangonis est située rue du Pont de Gignac, proche de la sortie d'autoroute n°58 de A750.

Les heures d'ouverture

Aspiran : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h00.

St André : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les quais de déchargement

Les quais de chargement des matières recyclables sont composés de :

- 1 quai de broyage du bois
- 1 trémie à papier
- 1 trémie à emballages ménagers recyclables
- 1 casier fer
- 1 quai de chargement du verre
- 1 broyeur lent

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 49

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND)

Le suivi de l'activité 2016

4 905 pesées pour 24 501 t de déchets stockés. L'analyse et le suivi des impacts environnementaux sont assurés :

- 11 508 m³ de lixiviat traités par la station du site
- Le suivi du traitement des lixivias est réalisé : les analyses de rejets des eaux traitées sont conformes aux limites réglementaires.

Les équipements

- Casiers d'exploitation
- Pont bascule et logiciel de pesée
- Portique de détection de la radioactivité
- Torchère et réseau de traitement des biogaz
- Bassins de récupération des lixiviat, pomperie et station de traitement
- Groupe électrogène
- Vidéo-surveillance
- Bassin SDIS et réseau incendie
- Deux hangars, des bureaux, un vestiaire et une salle (réunion, repos)
- Compacteur à pied de mouton 38 tonnes
- Chargeur
- Station carburant
- 4x4

Envols :

208 heures de nettoyage en

mars 2014



Le bassin de récupération des lixivias et la station de traitement

1 024 920 m³ de biogaz traités

- 319 775 m³ environ, soit 136 tonnes de méthane (CH4) brûlé par la torchère.
- Température moyenne de combustion : 1 000°C.
- Les analyses de rejets de composés dangereux issus de la combustion des biogaz (fumées) sont conformes aux limites réglementaires.

Le personnel

- 1 technicien
- 4 agents (horaires 2 x 7)

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 50

L'atelier de maintenance

L'atelier est un service support qui prend en charge :

- l'entretien de tous les équipements du SCH : les véhicules de collecte, les chargeurs de la plate-forme et du centre de stockage, les équipements des déchèteries... L'accès est mis sur le contrôle régulier des véhicules et leur entretien courant. De manière générale, chaque camion est contrôlé 1 fois tous les 15 jours.

- l'entretien des infrastructures (grillages, signalétique, bâtiment, ...)

- le suivi des contrôles réglementaires obligatoires des engins et infrastructures.

- la gestion des différents stocks : pièces détachées, consommables (huiles, graisse...) et du carburant.

L'équipement

- un atelier de mécanique
- un magasin de stockage
- une station de carburant
- une aire de stationnement
- une aire de lavage
- une mezzanine : aire de stockage

Le personnel

- 1 technicien Responsable de service
- 1 AEP infrastructure
- 1 gestionnaire des stocks
- 3 mécaniciens
- 1 agent polyvalent



Atelier d'Aspiran



Réparation d'un véhicule



Station de carburant

Le suivi de l'activité 2016

Tenue du registre informatique d'interventions
par catégorie d'équipement (camions, bennes, grues, autres équipements) qui stipule :
- les dates de maintenance,
- les pannes et les réparations effectuées,
- les intervenants (en régie ou sous traitants),
soient **5 836** interventions sur l'ensemble du matériel du SCH (ce chiffre comprend les interventions de maintenance réalisées par les prestataires).

Gestion des stocks (consommables, pièces détachées, carburants, ...):
- 325 129 litres de carburant consommés (+0,8%)
- 1 338 commandes (+ 31,4 %)

Développement et mise en service d'un logiciel de suivi de commande pour permettre d'anticiper la dématérialisation.

L'administration

- Gestion administrative et financière
- Gestion du personnel
- Établissement des Budgets Primitifs et des Comptes Administratifs

Quelques chiffres

- Gestion des effectifs : 80 personnes
- Nombre de mandats émis : 2 412
- Nombre de titres émis : 379
- Nombre de marchés publics : 10



Siège du Syndicat Centre Hérault



Visite de élèves à la plateforme de compostage



Documents élaborés par le SCH et présentés lors des animations à la rencontre des habitants

123 829 visiteurs sur le site internet : www.syndicat-centre-herault.org soit une moyenne de 312 visiteurs par jour.

- 32 articles autour des activités du SCH sont publiés dans la presse (uniquement sur la période août - décembre : partie de données due à un virus informatique)
- 2 encarts autour des activités du SCH ont été publiés dans la presse locale

- 39 interventions ont été faites en classe par le SCH, sur demande des enseignants et 964 élèves et étudiants y ont participé.
- 157 élèves et étudiants ont visité les sites de traitement du SCH.

Le programme de la prévention des déchets

Selon l'ADEME, un Français a produit en 2011 590 kg de déchets ménagers et assimilés en moyenne, dont près de 370 kg proviennent des ordures ménagères et 200 kg correspondent aux déchets déposés en déchèteries. La croissance économique et démographique couplée aux progrès technologiques, ainsi que l'évolution des modes de vie et des habitudes de consommation ont eu une incidence forte sur l'augmentation de la quantité de déchets produite par les ménages. La prévention des déchets regroupe l'ensemble des actions visant à éviter la production de déchets en intervenant avant le geste d'abandon par le détenteur.

Le Syndicat Centre Hérault s'est engagé fin 2009 auprès de l'ADEME pour concrétiser un Programme Local de Prévention des Déchets visant à réduire de 7% la production d'ordures ménagères sous 5 ans.

Quelques chiffres en 2016

- 2 633 ordres d'intervention : ce chiffre reste élevé en raison des nouveaux arrivants.

Elaboré à l'issue du diagnostic de territoire et des 8 ateliers de concertation, le programme d'actions défini par le Syndicat Centre Hérault s'articule autour de 9 axes :

1. Promouvoir le compostage individuel et le jardinage au naturel

L'objectif de cette action est de réduire de 4 kg la production de déchets de cuisine par habitant à l'horizon 2014, sachant qu'on estime qu'en 2009, on évite déjà 10,8 kg par habitant.

Aujourd'hui, l'action de promotion du compostage et jardinage au naturel continue. En 2016, 68 composteurs individuels supplémentaires ont été déployés, portant le total à 5 914 composteurs individuels. L'action du syndicat s'est également tournée vers le compostage partagé avec l'installation fin 2016 du 14^e aire de compostage partagé du territoire.

2. Promouvoir l'utilisation des couches lavables

L'objectif de cette action était de réduire de 3 kg par habitant la production de textiles sanitaires grâce à la promotion des couches lavables. Compte tenu de l'augmentation de la population, cela représentait un gisement de 222 tonnes de déchets à éviter en 2014.

Aujourd'hui, le syndicat est toujours en contact avec les Communautés de Communes, qui ont en charge de la compétence « Petite enfance », sur cette thématique et va lancer très prochainement une étude de faisabilité.

3. Promouvoir la mise en place des STOP PUB

Cette action vise à réduire de 4 kg/an/habitant

la production d'imprimés Non Sollicités. L'objectif était en 2009 de diffuser 7 500 autocollants Stop Pub sur le territoire à horizon 2014.

Aujourd'hui, le syndicat a mené plusieurs actions de promotion. Il a étendu un réseau de 177 points de distribution, et a distribué à la population 12 700 autocollants depuis 2009 dont près de 2 000 en 2016.

4. Développer la consigne des bouteilles en verre

L'objectif de cette action était de réduire initialement de 5 kg/habitant la production de verre. Il a par la suite été réduit à 1 kg/habitant.

Les acteurs de la filière (négociants Jean-jean, grande distribution : hyper U, ...) sollicités par le Syndicat Centre Hérault, en fin d'année 2012 et début d'année 2013, ont montré un intérêt de principe pour le système de consigne. Cependant les retours d'expérience de la société Midi Verre basée à Montpellier et de l'association Eco-solence, sont mitigés, en raison des fortes contraintes techniques associées au lavage des bouteilles (formes des bouteilles toutes différentes, qualité des étiquettes, ...).

Le Syndicat Centre Hérault continue de mener une veille technique sur le sujet et d'informer les partenaires potentiels des avancées.

5. Travailler avec les commerçants pour faire évoluer les modes de consommation

Cette action vise 3 gisements prioritaires : les emballages ménagers recyclables, les plastiques non recyclables et les déchets dangereux. Elle participe à atteindre les objectifs suivants :

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 53



Promotion du compostage sur la Foire de Gignac



Concours auprès des écoles pour personnaliser le Stop Pub du territoire



L'épicierie Priasov à Vendémian fait partie des commerces "Zéro déchet" du territoire

ment de sensibiliser les agents à la thématique prévention.

En 2016 le syndicat a fait évoluer sa convention de mise à disposition de denrées en y intégrant une formation obligatoire pour le personnel communal. Il a également invité les communes à s'engager dans la prévention par le biais de la charte des collectivités ZZ (Zéro Déchet Zéro Gaspiillage), portant à 30 sur 76 le nombre de communes engagées.

8. Réduire la production de déchets lors des manifestations culturelles et sportives

Cette action participe à l'atteinte des objectifs sur les gisements prioritaires suivants : les déchets plastiques non recyclables (buvette et restauration), les déchets liés au gaspillage alimentaire et les papiers (communication).

En 2016, le Syndicat a continué à accompagner dans la prévention des déchets les structures organisatrices d'événements et intervient comme partenaire d'Hérault Sport lors de leur tournée dété. Il continue également de mettre à disposition gratuitement un stock de gobelets réutilisables.

9. Promouvoir le réemploi des encombrants

Cette action a pour objectif de réduire de 2 kg/habitant les déchets issus des déchèteries.

En 2016, le syndicat est toujours partenaire de la Ressourcerie Coeur d'Hérault se situant à Clermont l'Hérault.



Un stock de gobelets réutilisables prêtés pour les manifestations sur le territoire



Le journal du SCH avec un dossier "Territoire Zéro déchet zéro gaspillage"



"La fin des sacs plastiques" fait la promotion du sac compostable



Un stock de gobelets réutilisables prêtés pour les manifestations sur le territoire



La Qualité Sécurité Environnement (QSE)

améliorations, remarques, erreurs, fournisseurs, clients...).



- Elaboration de la politique QSE du SCH en tenant compte des objectifs de la Direction, les contraintes du SCH et des demandes des clients.
- Gestion des procédures Qualité Sécurité et Environnement,
- Gestion des audits internes en matière d'application des processus et de la réglementation
- Gestion du laboratoire d'analyses (contrôles, détection pollution, suivi du compostage, développement)
- Participation à l'analyse des défaillances, propose des pistes d'amélioration en lien avec les services
- Veille réglementaire et technologique



Amendement Sélectionné Qualité Attestée



Analyse des lixiviat dans le laboratoire d'analyse

Les Certifications

- ISO 14001 : Gestion et Exploitation de l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)
- ISO 14001 : Gestion des déchets, production et vente de compost
- ISO 9001 : Gestion des déchets, production et vente de compost
- Compost de qualité, certifié « Matière fermentable utilisable en Agriculture Biologique » par Qualité France

Les labels

- ASQA : Amendement Sélectionné Qualité Attestée

Quelques chiffres

- 6 agents formés ou re-formés à l'audit interne, ce qui porte à 39 le nombre d'auditeurs internes au SCH (53 % du personnel).
- Une vingtaine d'audits internes réalisées du 22 novembre au 16 décembre 2016 sur le système de management QSE du SCH.
- Pour le service QSE : 2 stagiaires (bac professionnel et licence professionnelle) Pour les services Projet / Technique : 2 stagiaires en licence professionnelle

Syndicat Centre Hérault - Rapport annuel 2016 - Prix et qualité du service public déchets ménagers - 55

Les tarifs des produits et services en 2016

Les produits issus de la valorisation des biodéchets et déchets verts

Par tonne chargée sur place. Vente au détail à 1kg près	de 0 à 2 t inclus	de 2 à 10t inclus	de 10 à 100t inclus	Livraison de produits de 10 à 100 t inclus	Épandage du compost de 20 à 100 t inclus
Compos biodéchets	50 € TTC*/t	40 € HT*/t	30 € HT*/t	Livraison minimum 10t <20 km	par tonne épandue /m² (min 20t) avec chargeur
Compost 100% végétaux	50 € TTC*/t	38 € HT*/t	27 € HT*/t	20-60 km	sans chargeur
Bois de paillage	50 € TTC*/t	40 € HT*/t	30 € HT*/t	50 € HT 60 € TTC	150 € HT 180 € TTC 23 € HT/t 18 € HT/t

* Le taux de TVA pour les produits issus de la plateforme de compostage est à 10 %.

Les produits issus de la valorisation des inertes

Les produits recyclés	- de 500 t	de 500 à 1 000 t	+ de 1 000 t
Tout venant 0/31,5	7 € HT/t 8,40 TTC/t	6 € HT/t 7,20 TTC/t	5 € HT/t 6 TTC/t
Matiériaux drainant 30/60	7 € HT/t 8,40 TTC/t	6 € HT/t 7,20 TTC/t	5 € HT/t 6 TTC/t
Gravier 16/30	5 € HT/t - 6 € TTC/t		
Sable 0/3	10 € HT/t - 12 € TTC/t		
Grain de riz 3/6	7 € HT/t - 8,40 € TTC/t		
Petit gravier 8/16	7 € HT/t - 8,40 € TTC/t		
Terre	8 € HT/t - 9,60 € TTC/t		

Les membres du Comité Syndical en 2016

Intercommunalités	Délégués titulaires	Délégués suppléants
COMMUNAUTE DE COMMUNES CLERMONTAIS	M. Jean-Claude LACROIX Maire de Ceyras	M. Laurent DUPONT Élu de Paulhan
COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HERAULT	M. Olivier BERNARDI Maire d'Aspiran M. Daniel VIALA Maire de Méritons M. Bernard BARON Élu de Clermont-l'Hérault M. Louis VILLARET Maire de Le Pouget M. Jean-François SOTO Maire de Gignac M. Michel Saintpierre Maire de Aumelas M. Georges PIERREJUES Maire d'Aigellières	M. Salvador RUIZ Maire de Clermont-l'Hérault M. Georges GASC Élu de Paulhan M. Claude REVEL Maire de Canet M. Daniel REQUIRAND Maire de Saint-Guiraud Mme Florence QUINONERO Maire de Saint-Saturnin-de-Lucian M. David CABLAT Maire de Vendémian Mme Agnès CONSTANT Maire de Saint-Pargoire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LODÈVOIS ET LARZAC	M. Jean-Luc REQUI Maire de Saint-Etienne-de-Gourgas M. Daniel VALETTE Maire de Soumont Mme Marie-Christine BOUSQUET Maire de Lodèvre M.Frédéric ROIG Maire de Pegairolles de l'Escalette	M. Ludovic CROS Élu de Lodèvre M. Jean-Noël MALAN Élu de Lodèvre M. Daniel GUIBAL Maire de Le Bosc M. Gérard LOSSON Élu de Lodèvre